

Floristique



SCIENCES DE LA VIE



Shop



- Cahiers de Biologie + Lexique
- Accessoires de Biologie



Etudier



Visiter [Biologie Maroc](http://www.biologie-maroc.com) pour étudier et passer des QUIZ et QCM en ligne et Télécharger TD, TP et Examens résolus.



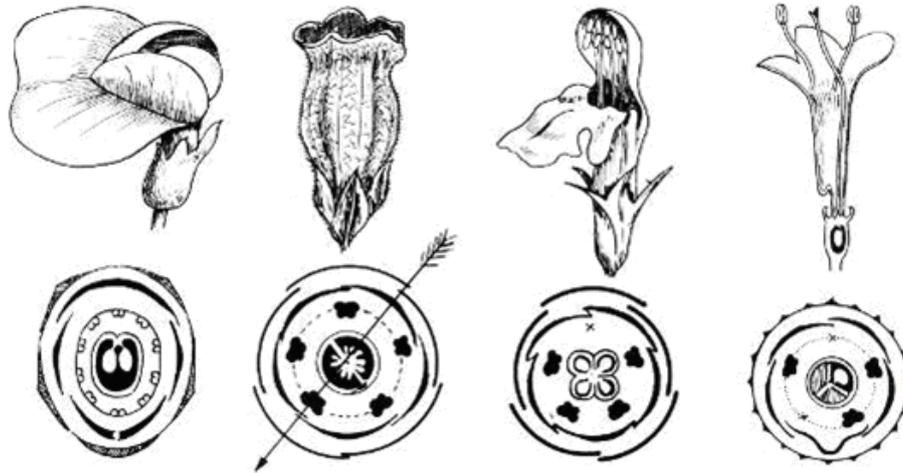
Emploi



- CV • Lettres de motivation • Demandes...
- Offres d'emploi
- Offres de stage & PFE

**Filière : Licence Fondamentale des Sciences de la Vie
(SVI)
Semestre 4**

Travaux Pratiques de Floristique



Prs. *El Hassan SAKAR & Mohamed LIBIAD*

L'année universitaire : 2019-2020

Plan de travail

Famille :

Etude morphologique : Genre espèce Auteur

Type biologique (figure 1) :

- Phanérophyte
- Chaméphyte
- Hémicryptophyte
- Géophyte à bulbe (ou à rhizome ; à tubercule)
- Thérophyte

I- Appareil végétatif

1- Appareil souterrain

- Racine : Type d'organisation (pivotante ou fasciculée) ; présence ou absence de racines secondaires ou racines adventives (**figure 2a**)
- Rhizomes, Tubercules, bulbes (**figure 2b**)

2- Appareil aérien

- Tige (figure 4):

- Aspect : herbacée ou ligneuse
- Taille
- Ramification : simple ou ramifiée
- Port : dressé, ascendant, pendant, couché, rampant ou grimpant
- Section transversale : cylindrique, quadrangulaire, comprimée, ailée, pleine ou creuse (fistuleuse)
- Pilosité : glabre ou poilue

NB : la tige sans feuilles appelée hampe

- Feuilles (figure 3) :

- Position : alternes, opposées, verticillées, opposées décussées, en rosette, radicales ou éparses
- Structure : simples ou composées.

- Insertion : pétiolées, sessiles, engainantes, ...
- Forme du limbe : ovale, elliptique, ...
- Bordures des limbes : entier ou découpé, ...
- Pilosité
- Nervation
- Présence ou absence de stipules
- Autres caractères (présence de latex, arômes, ...)

II- Appareil reproducteur

1- Inflorescence

- Type d'inflorescence (**voir figure 14**)
- Fleurs munies ou non de bractée ou de préfeuilles

2- Fleurs (**figure 5**)

a- Caractères généraux

- Hermaphrodite ou unisexuée
- Actinomorphe (symétrie axiale) ou zygomorphe (symétrie bilatérale)
- Cyclique ou acyclique (en spirale)
- Trimère, pentamère, ... (**figure 6**)

b- Périclyse :

- Simple, double ou fleur nue
- Calice : ensemble de sépales
- Corolle : ensemble de pétales
- Tépal : si les deux verticilles du périclyse sont concolores
- Calicule : un verticille de pièces supplémentaires extérieurement aux sépales
- Caractéristiques de pièces de chaque verticille
 - Taille
 - Couleur
 - Nombre de pièces par verticille
 - Soudures : libres (dialysépale ou dialypétale) ou soudées (gamosépale ou gamopétale)
 - Forme (**figure 7 et 8**)
 - Préfloraison : disposition des sépales et des pétales dans le bouton floral (**figure 10**)

c- Androcée : l'ensemble des étamines

- Nombre de verticilles de N étamines
- Nombre de pièces par rapport au périanthe : iso- ou anisostémone. Si le nombre d'étamines est double par rapport au nombre de sépales et de pétales, préciser diplostémone ou ob-diplostémone
- Disposition par rapport aux pétales : épipétale ou alternipétale
- Etamines soudées à la corolle ou non
- Etamines libres entre elles : dialystémone
- Etamines soudées entre elles : gamostémone. Etamines soudées par leur filets (androcée monadelphie, diadelphie ou polyadelphie). Etamines soudées par leur anthères (androcée synanthérée)
- Tailles entre les étamines : iso- ou anisodynamie
- Déhiscence des étamines : introrse ou extrorse
- Position des anthères par rapport au filet (**figure 12**)
- Caractères particuliers : staminodes, androcée didynamie, androcée tétradynamie, ...

d- Gynécée

- Supère ou infère (**figure 9**)
- Nombre de carpelles : uni-, bi-, tri- ou n-carpelle
- Carpelles libres : dialycarpellé ; carpelles soudés : gamocarpellé. Si les carpelles sont soudés, préciser le nombre de loges : uni-, bi- ou n-loculé
- Nombre d'ovules par loge
- Placentation des ovules : axile, pariétale, basale, laminale ou centrale (**figure 11**)
- Style (s), stigmate (s) : nombre, libres ou soudés.
- Autres caractères de l'appareil reproducteur : nectaires, disque nectarifère, style gynobasique, ...

3- Fruits et graines

- Définir le type de fruit (**voir figure 15**)
- Caractères particuliers du fruit et/ou de la graine.

III- Formule florale

C'est une formule qui doit résumer le résultat de l'analyse de la fleur, elle indique :

- L'identité et le nombre des pièces constituant la fleur (**S : sépale, P : pétale, E : étamine, C : carpelle**) ; lorsque le nombre de pièces est élevé, indiquer ∞ pour une disposition spiralée et **n** pour une disposition verticillée.
- Le nombre de cycles sur lesquels se dispose un type de pièces ; ex : (5 + 5) E au lieu de 10 E pour un androcée diplostémone, (2 + 2) S pour le calice d'une *Brassicaceae* au lieu de 4 S.
- La fusion des pièces au sein d'un même verticille ; ex : (5C) pour un gynécée à 5 carpelles soudés au lieu de 5 C.
- Le type de symétrie est représenté par :
 - a.  pour les fleurs actinomorphes
 - b.  pour les fleurs zygomorphes
- La position de l'ovaire par rapport aux autres pièces : C pour une fleur hypogyne ; C pour une fleur épigyne.
- Exemple : $\odot 5S, 5P, 5 + 5E, [5C]$

IV- Diagramme floral (figure 16)

C'est un schéma construit avec des signes conventionnels qui montre une représentation théorique d'une coupe transversale de la fleur qui intéresse tous les verticilles dans leurs parties les plus intéressantes.

- il ne comporte pas de légende.
- il est orienté de telle sorte que l'axe inflorescentiel (symbolisé par un point) soit situé en haut du schéma (partie postérieure) et la bractée qui axile le pédoncule floral en bas (partie antérieure); le plan constitué par la nervure médiane de la bractée florale et l'axe inflorescentiel est appelé plan floral (**figure 16**). Une pièce est dite adossée lorsqu'elle est située entre l'axe floral et l'axe inflorescentiel.
- il s'inscrit dans un cercle pour les fleurs actinomorphes ou dans une ellipse pour les fleurs zygomorphes.
- il indique :
 - le nombre de pièces par cycle.
 - la disposition des pièces florales :
 - la structure de l'ovaire avec notamment le nombre d'ovules par carpelle, le type de placentation...
 - la forme particulière de certaines pièces (pétales à éperons, corolle laciniée...), la présence de glandes nectarifères...

Symboles de représentation :

- croissant ou arc de cercle pour les bractées, préfeuilles, sépales et pétales.
- section transversale d'anthère avec les loges pour les étamines.
- section transversale du ou des ovaires.

- une croix en lieu et place du ou des pièces manquantes (par rapport à une structure florale de référence).
- un trait plein pour marquer les soudures.
- un trait pointillé pour marquer l'appartenance à un même cycle.

V- Coupe longitudinale (figure 4 et 16)

C'est un dessin avec légendes et échelle qui montre une moitié de fleur sectionnée au niveau du plan floral et observée par un flanc.

- il doit être parfaitement cohérent avec le diagramme floral (dont on se servira pour réaliser ce dessin).
- il comporte l'exacte moitié des pièces de chaque verticille.
- il montre la forme et la taille respective des pièces.
- Symbole de représentation : un hachuré au niveau des sections.

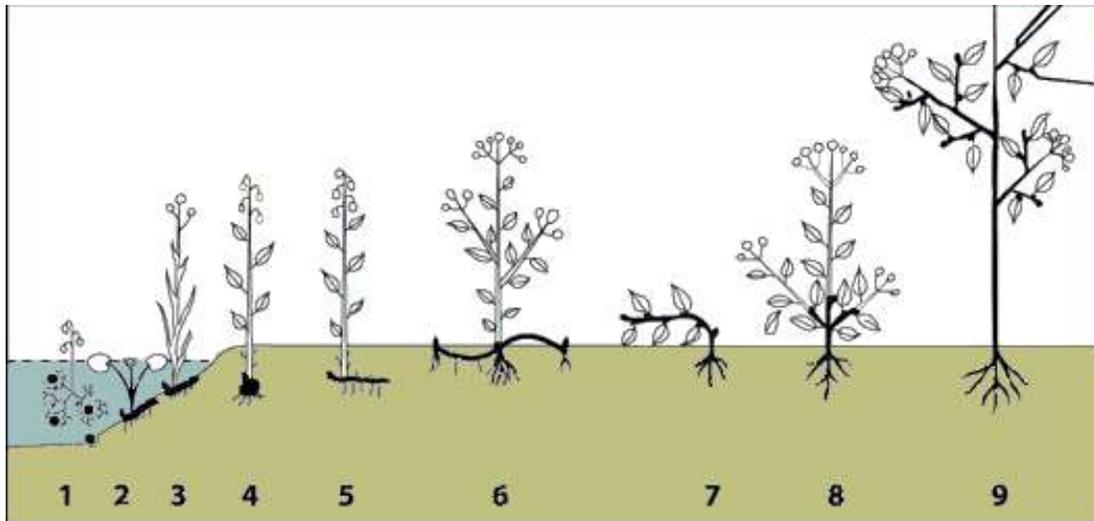


Figure 1. Les plus importants types biologiques d'angiospermes selon Raunkiaer (1934)

Légende :

1 +2 ; Hydrophytes (plantes aquatiques)

3 ; Hélophytes : le bourgeon de rénovation passe l'hiver sous l'eau.

4 +5 ; Cryptophyte (géophyte), ces plantes passent la période froide protégées par le sol, la partie aérienne meurt. Les bourgeons sont souterrains (plantes dont les tiges souterraines sont des rhizomes, des tubercules ou des bulbes).

6 ; Hémicryptophyte, stratégie mixte qui combine celle des géophytes et des chaméphytes. Les bourgeons, au ras du sol, sont enfouis dans des rosettes de feuilles (pissenlits, plantains, iris, etc.).

7+8 ; Chaméphyte (chamaephyte), les feuilles tombent ou non, les bourgeons les plus bas bénéficient de la protection de la neige. Arbustes de moins de 50 cm de hauteur et censés se retrouver, en hiver, sous la couche de neige protectrice.

9 ; Phanérophyte, les feuilles tombent ou non et les zones les plus sensibles (méristèmes) sont protégées par les bourgeons. Arbres ou des arbustes dont les bourgeons se trouvent en hiver à plus de 25 à 40 cm au-dessus du sol.

Thérophyte, (plantes annuelles) ces plantes passent l'hiver à l'état de graine, l'ensemble de la plante meurt.

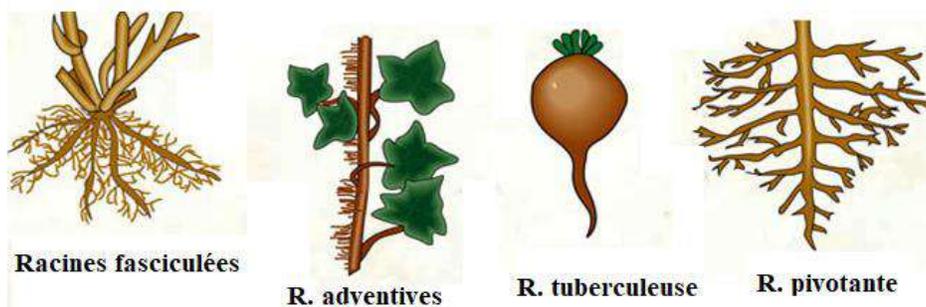
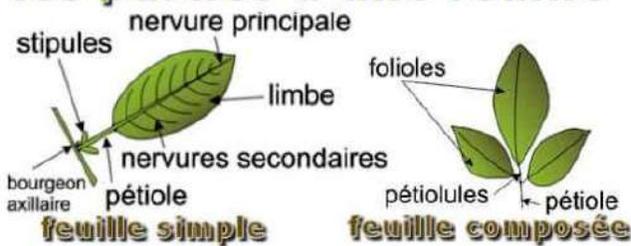


Figure 2a. Différents types de racines d'angiospermes.

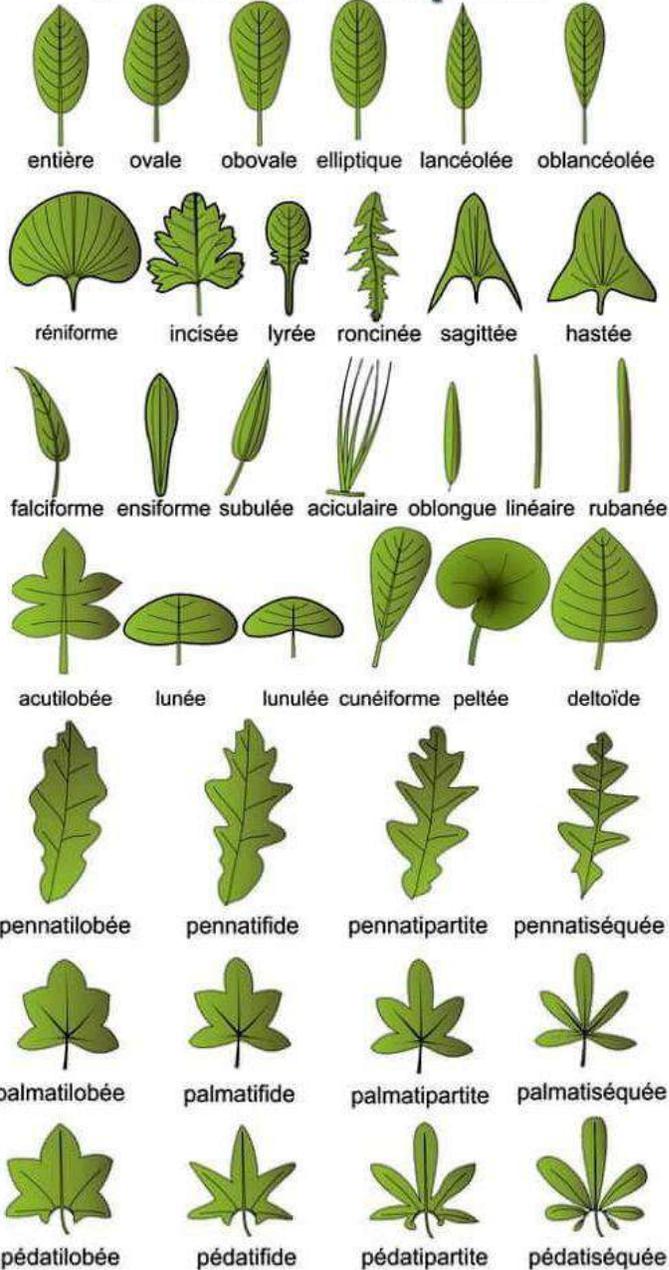
les parties d'une feuille



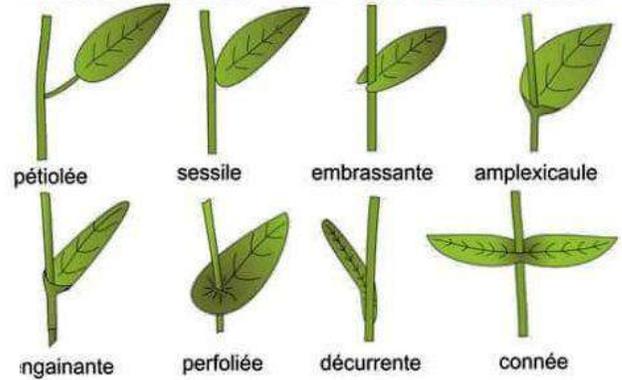
feuille simple

feuille composée

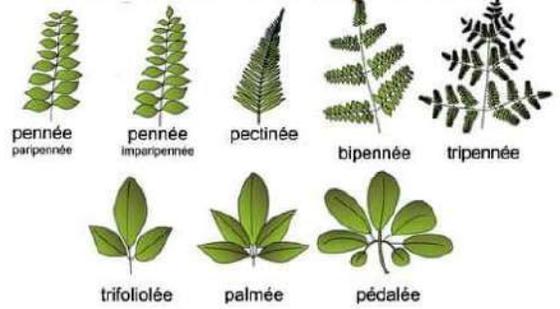
feuilles simples



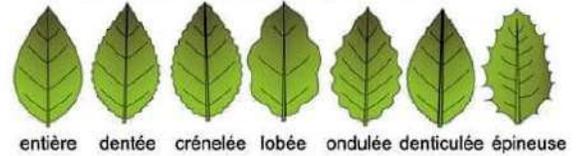
fixation de la feuille



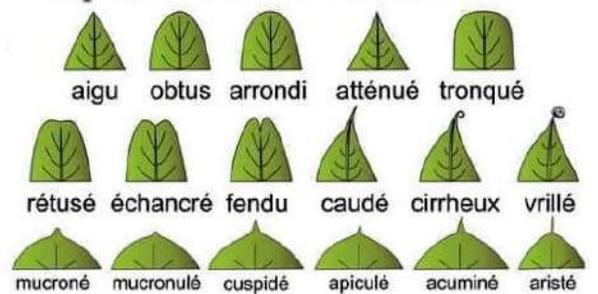
feuilles composées



bordure du limbe



apex de la feuille



base du limbe

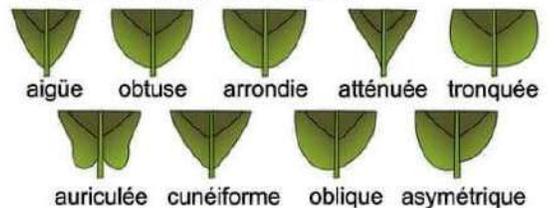


Figure 3. Caractéristiques des feuilles d'angiospermes

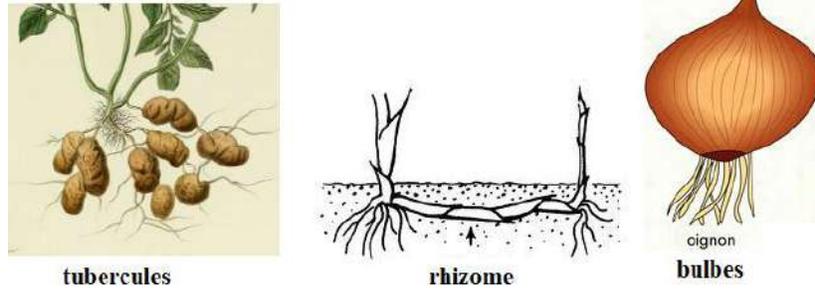


Figure 2b. Tiges souterraines

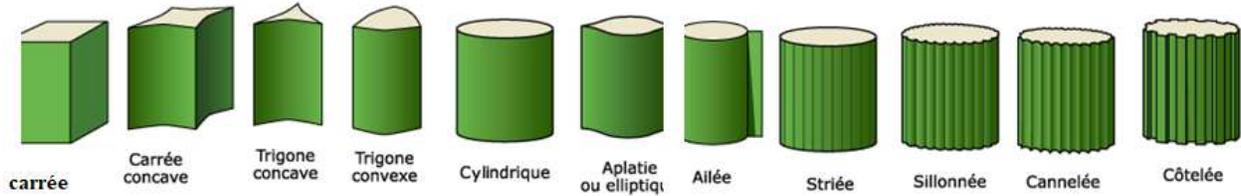


Figure 4. Différentes formes de la tige d'angiospermes

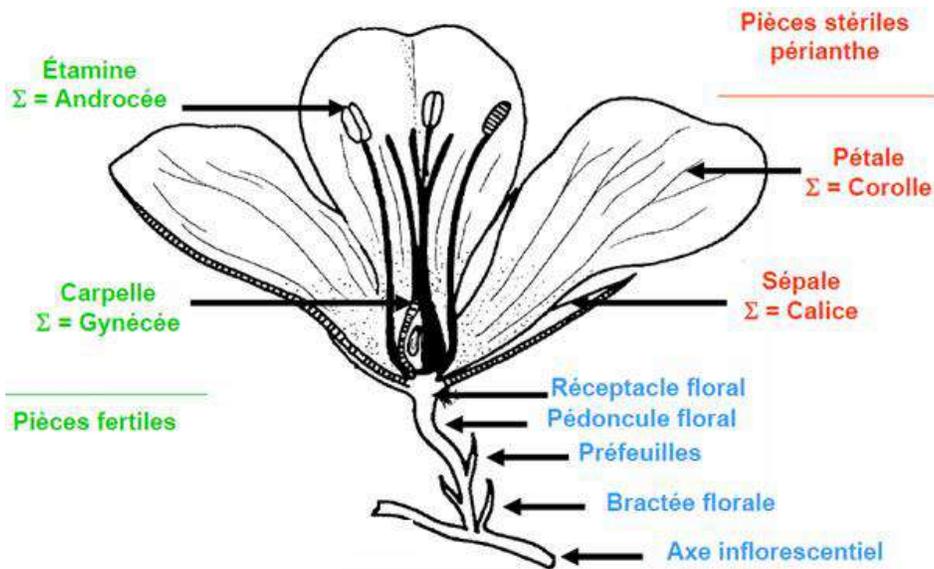


Figure 5. Coupe longitudinale d'une fleur 'type' d'Angiosperme.

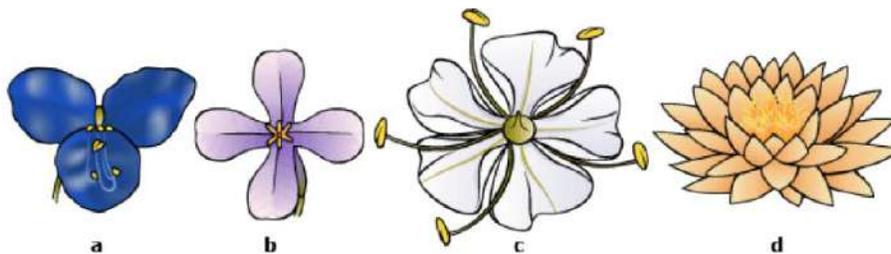


Figure 6. Nombre de pièces florales par verticille : a ; trimère, b ; tétramère, c ; pentamère, d ; polymère

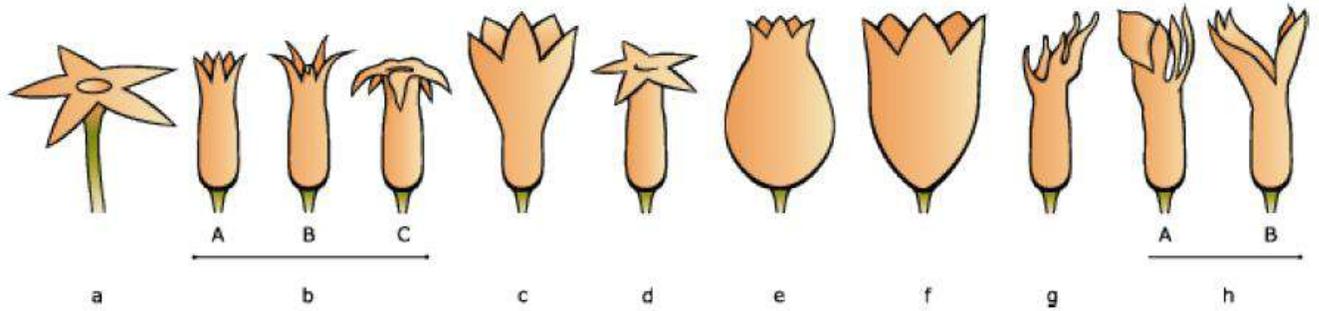


Figure 7. Principaux types de calices. a-f : calices actinomorphes; g-h : calices zygomorphes.

a : étoilé; b : tubuleux (A : à dents dressées; B : à dents étalées; C : à dents réfléchies); c : infundibuliforme; d : hypocratériforme; e : urcéolé; f : campanulé; g : urcéolé-bilabié; h : bilabié (A : à lèvre supérieure entière et lèvre inférieure trilobée; B : à lèvre supérieure trilobée et lèvre inférieure bilobée).

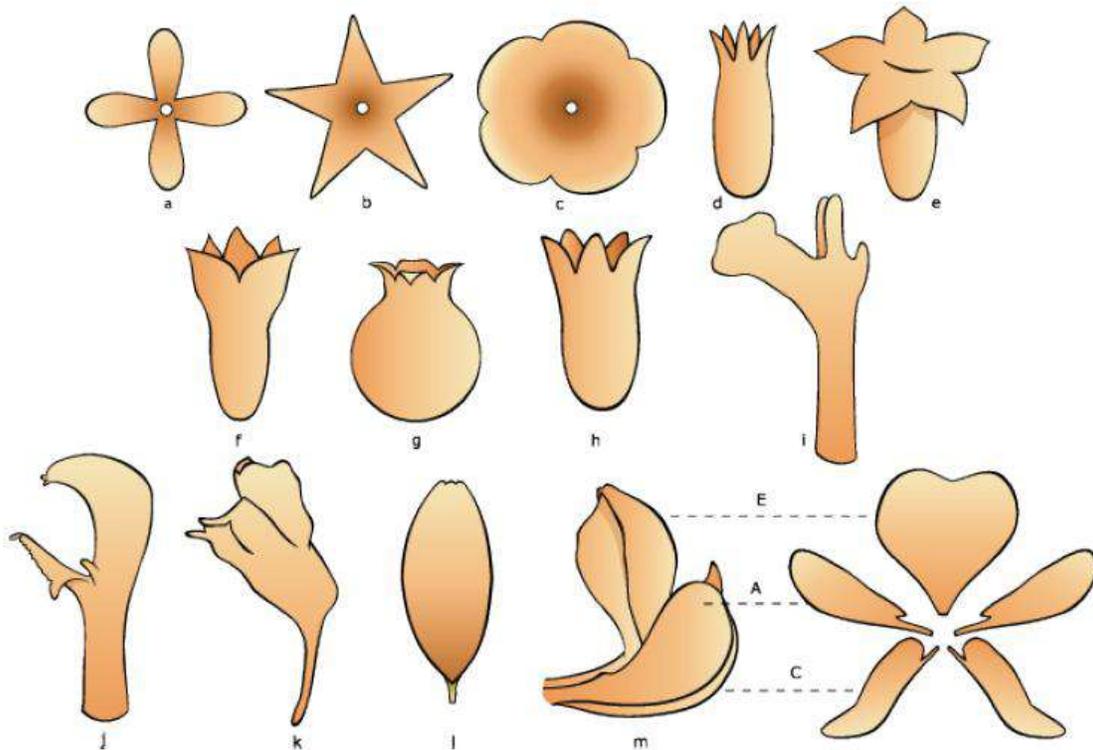


Figure 8. Principaux types de corolles (terminologie en partie applicable aux périgones)
a-h : corolles actinomorphes ; i-m : corolles zygomorphes

a : cruciforme; b : étoilée; c : rotacée; d : tubuleuse; e : hypocratériforme; f : infundibuliforme; g : urcéolé; h : campanulée; i : unilabiée; j : bilabiée; k : personnée-éperonnée; l : ligulée; m : papilionacée (A : ailes; C : carène; E : étendard).

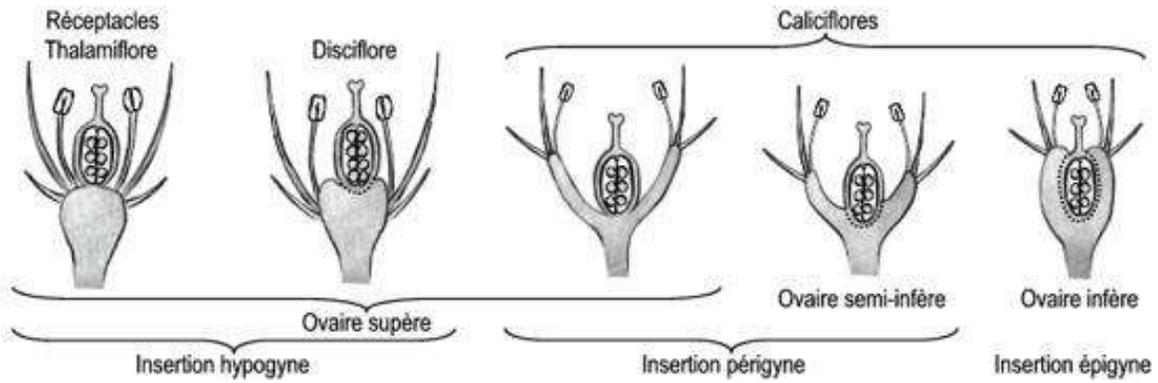


Figure 9. Position relative du gynécée dans la fleur

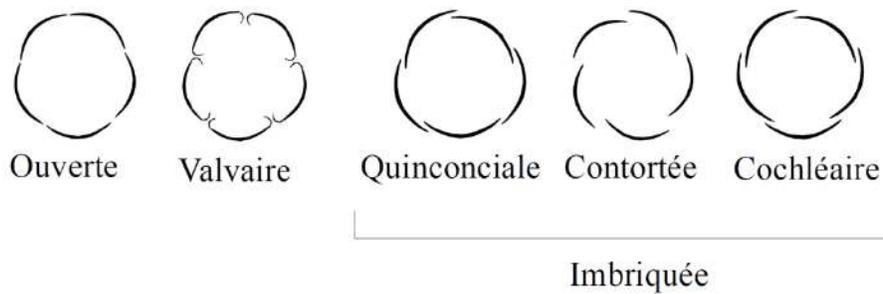


Figure 10. Différents types de préfloraison et d'estivation

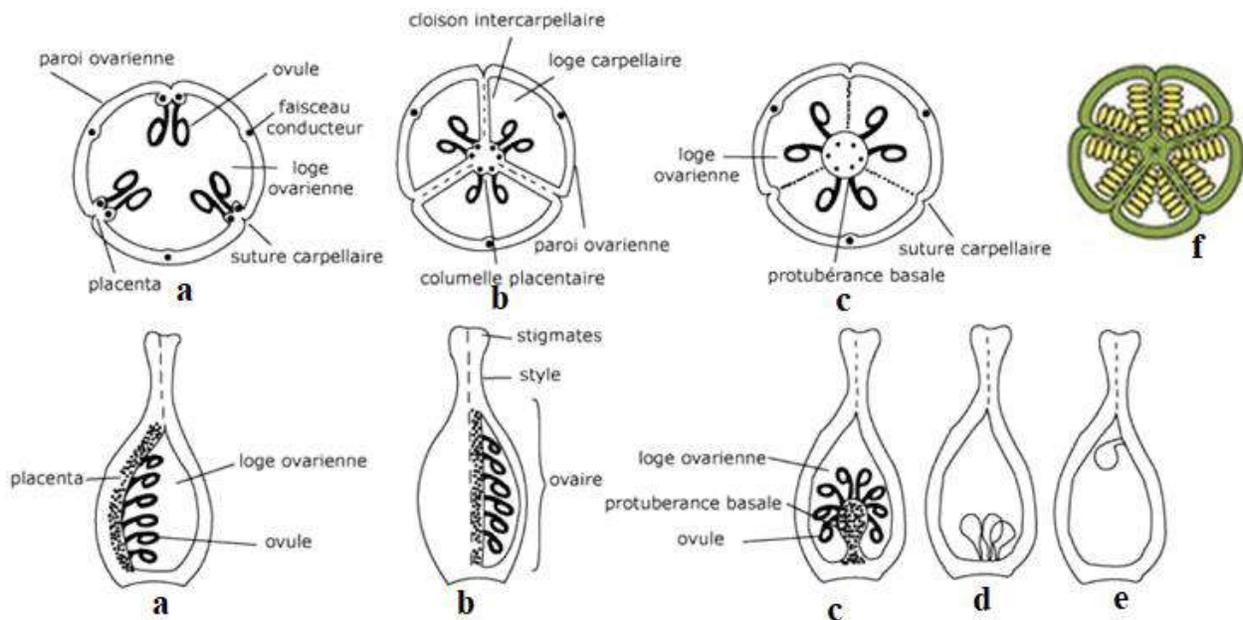


Figure 11. Principaux types de placentation : a, pariétale ; b, axile ; c, centrale ; d, basale ; e, subapicale ; f, laminale

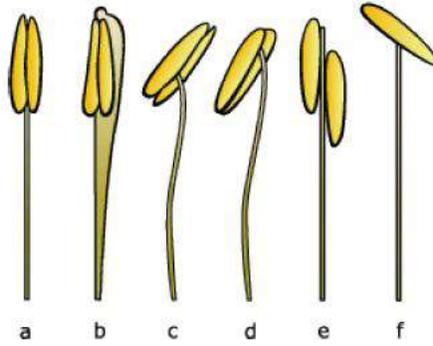


Figure 12. Principaux types de position des anthères par rapport au filet : a. basifixe ou innée - b. adnée -c. médifixe -d. apicifixe -e. à thèques décalées -f. monothèque (médifixe)

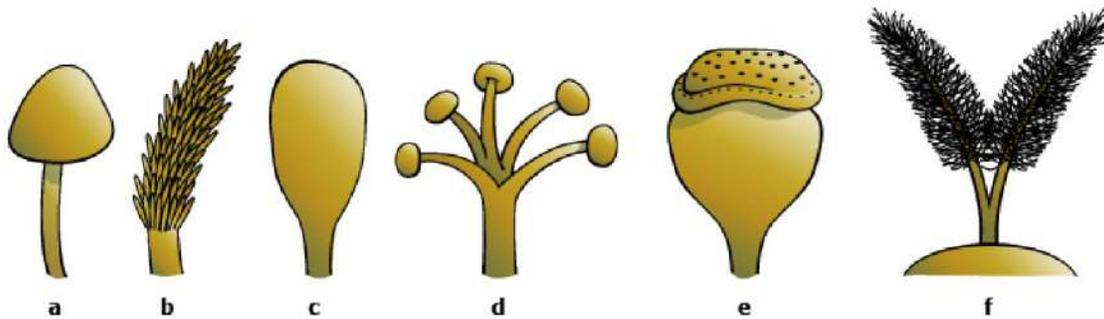


Figure 13. Styles et stigmates : a ; capité, b ; linéaire, c ; punctiforme, d ; discoïde, e ; papilleux, f ; plumeux

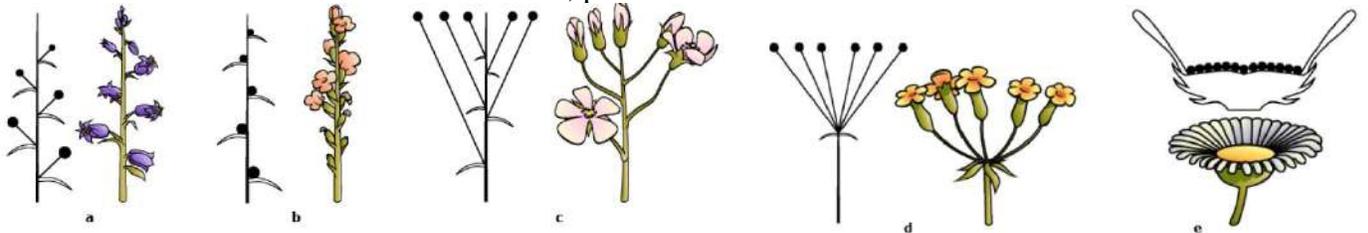
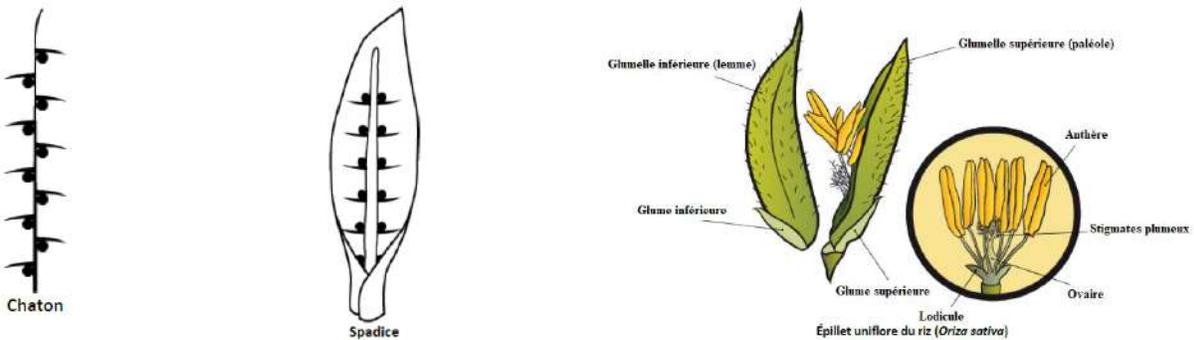


Figure 14a. Inflorescences simples monopodiales (ou racémeuses ou indéfinies) : a ; grappe, b ; épi, c ; corymbe, d ; ombelle, e ; capitule

À côté de ces cas, il faut citer quelques variantes remarquables de l'épi :



(1) le **chaton** : axe grêle et flexible, fréquemment pendant, portant des fleurs réduites unisexuées nues ou à périgone plus ou moins réduit (ex. : *Salicaceae*)

- (2) le **spadice** : axe charnu, portant des fleurs réduites, souvent associé à une spathe (ex. : *Araceae*)
 (3) l'**épillet** : inflorescence partielle des *Poaceae*, sorte d'épi extrêmement spécialisé.

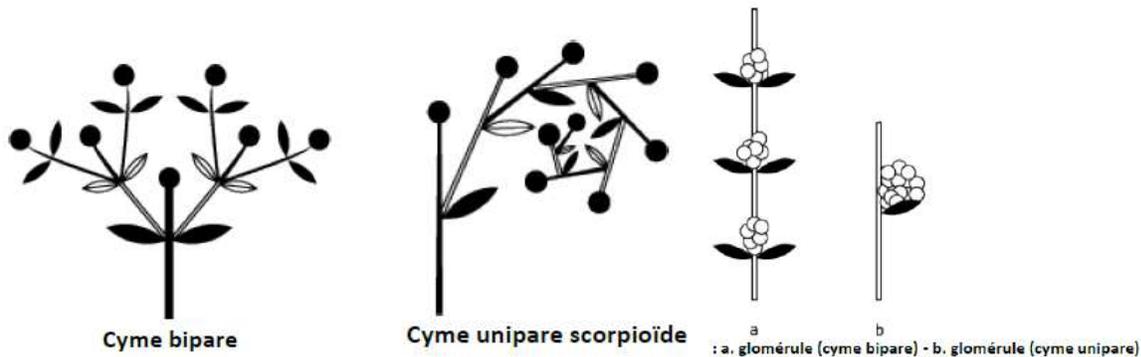


Figure 14b. Les inflorescences simples sympodiales (ou cymeuses ou définies).

Dans un fruit, on reconnaît trois ensembles cellulaires (**fig. 15.1**) qui forment le **péricarpe** :

- l'**épicarpe** correspondant à l'épiderme externe du fruit ;
- le **mésocarpe** (le tissu médian) ;
- l'**endocarpe** ou épiderme interne.

Mais ces transformations peuvent affecter, aussi, le réceptacle floral qui peut s'hypertrophier comme chez la pomme (**fig. 15.2**). Dans ce cas, on n'est plus en présence d'un fruit, *sensu stricto*, mais de quelque chose de complexe qui porte le nom de **pseudo-fruit**, ou **faux fruit**. On l'oppose donc au **vrai fruit**.

Ces notions de vrais et faux fruits sont à rattacher à la position de l'ovaire sur le réceptacle.

Ainsi, l'ovaire supère donne de vrais fruits et l'ovaire infère, invaginé et protégé par les parois du réceptacle donne des faux fruits.

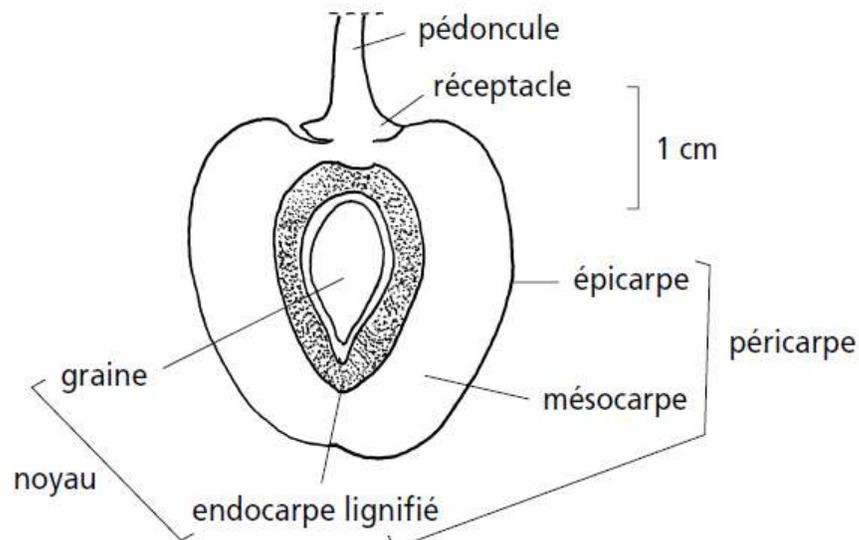


Figure 15.1. Formation d'un fruit

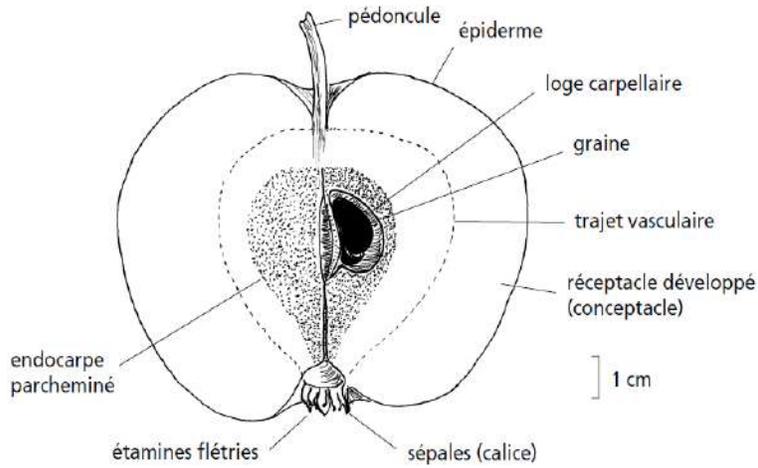


Figure 15.2. Coupe longitudinale d'une pomme.

a. Les vrais fruits

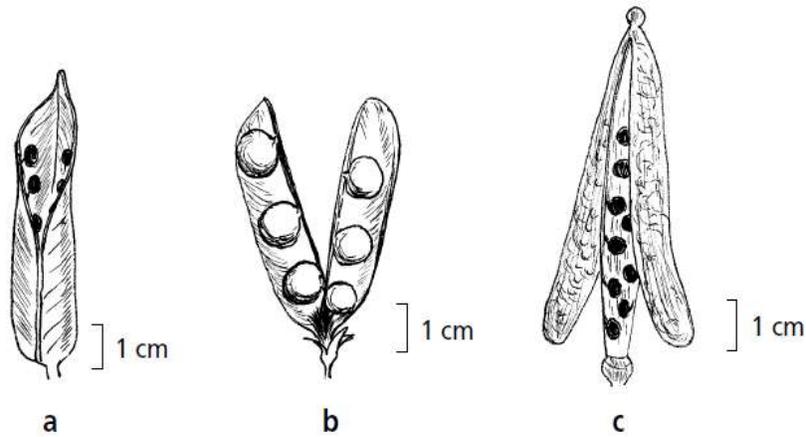


Figure 15.3. Exemples de fruits secs déhiscents : a, follicule de l'hellébore ; b, la gousse de pois ; c, la silique de la moutarde.

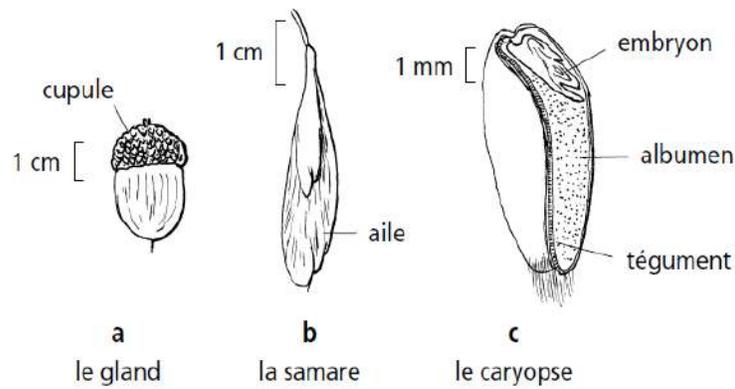


Figure 15.4. Exemples de fruits secs indéhiscents : a, le gland du chêne est un akène ; b, la samare du frêne ; c, le caryopse de blé (coupe).

Dans les **fruits charnus**, les parois du mésocarpe s'hypertrophient pour donner la pulpe. Deux types sont reconnaissables :

- les **baies** entièrement charnues comme le raisin (fig. 15.5) et la tomate ou globuleuse : l'orange ;

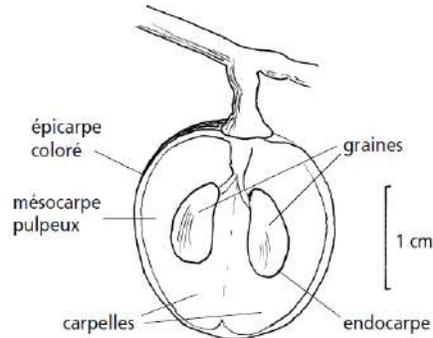


Figure 15.5. La baie de raisin.

Elle est formée à partir d'un ovaire composé supère à deux loges carpellaires.

- Les **drupes** dont l'endocarpe lignifié forme un **noyau** qui protège les graines appelées aussi **amandes** : la cerise.

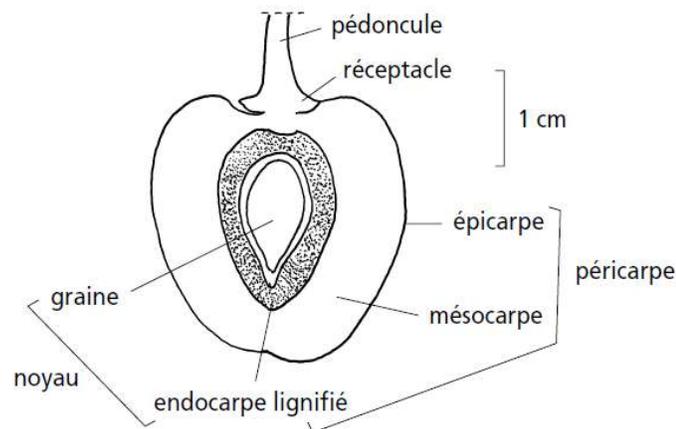


Figure 15.6. La drupe de cerise.

b. Les pseudo-fruits ou faux fruits

La pomme est l'exemple classique de pseudo-fruit. Elle comporte 5 loges centrales, aux parois membraneuses, qui contiennent chacune deux graines (les pépins) (fig. 15.2). La partie charnue peut être comprise de diverses manières suivant l'interprétation que l'on donne aux limites de l'ovaire infère. La paroi membraneuse des loges représente l'endocarpe tandis que la partie charnue serait pour partie d'origine péricarpique et pour partie d'origine réceptaculaire. Pour d'autres auteurs, la paroi membraneuse des loges correspondrait à la totalité du carpelle. Chez le fraisier (fig. 15.7) la partie charnue est d'origine réceptaculaire et les fruits sont les akènes disposés dessus selon des spirales génératrices.

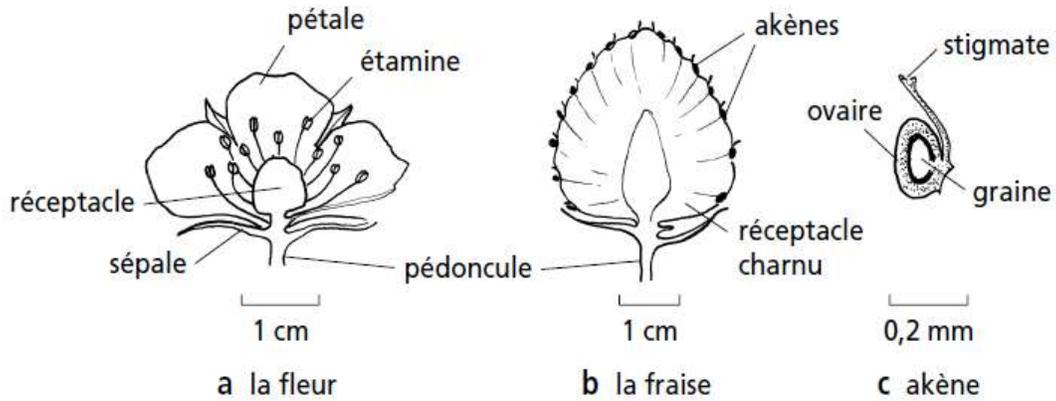


Figure 15.7. Le fraisier : **a**, coupe longitudinale de la fleur ; **b**, coupe longitudinale du « fruit » ; **c**, détail d'un akène.

c) Les fruits composés

La liste des fruits ne serait pas complète sans les fruits composés, qui sont des ensembles auxquels participe l'ensemble des fleurs d'une inflorescence. Chez la figue (**fig. 15.8**) c'est le réceptacle de l'inflorescence qui est charnu et creux. Les fruits sont des akènes disposés à l'intérieur. L'ananas est la coalescence des baies, des bractées et de l'axe d'une inflorescence.

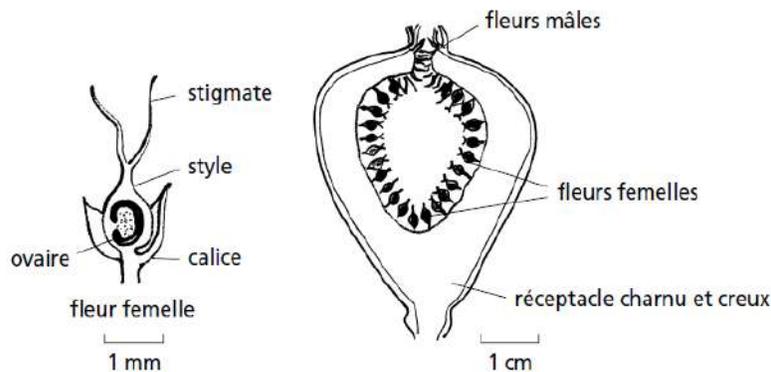


Figure 15.8. Le figuier : **a**, détail de l'une des fleurs femelles ; **b**, coupe longitudinale du fruit (la figue est l'homologue d'un capitule invaginé).

Figure 15. Types de fruits

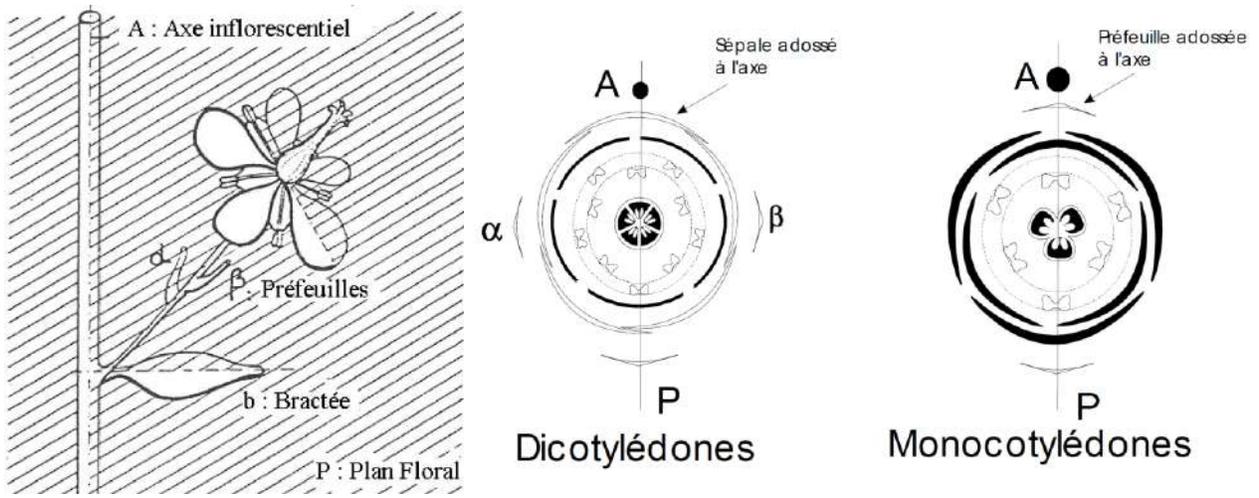
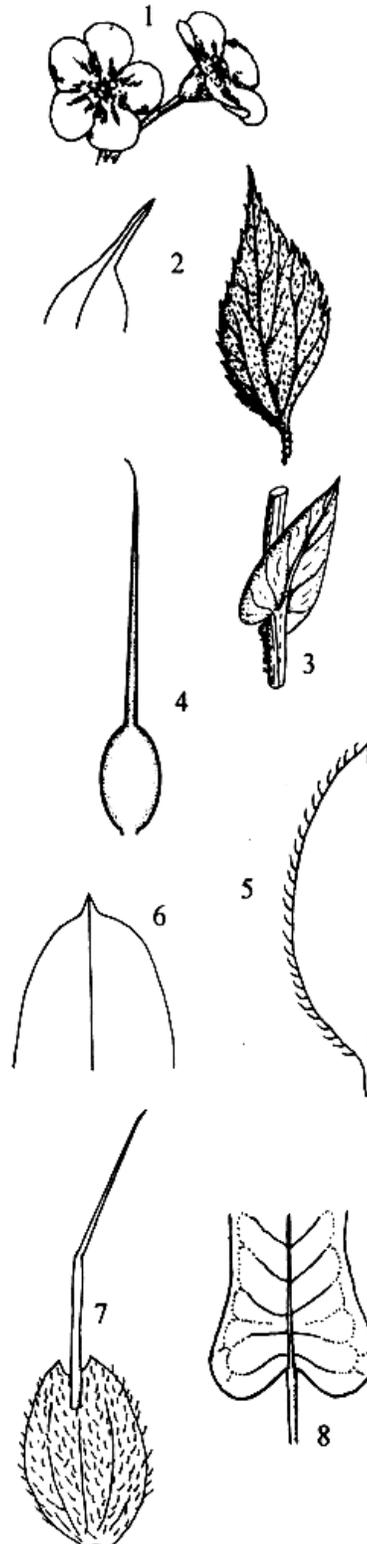


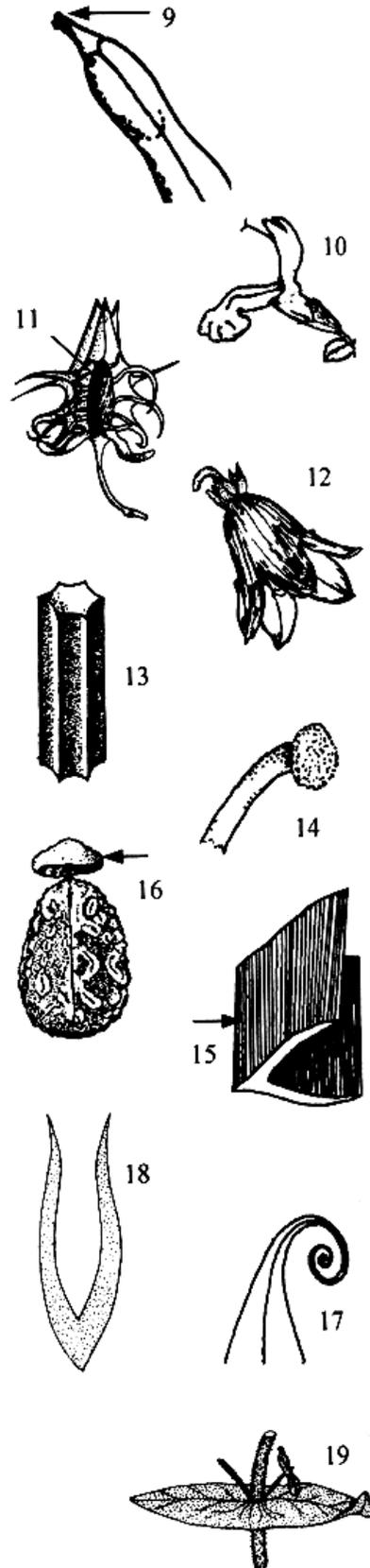
Figure 16. Éléments et conventions pour la réalisation des coupes et des diagrammes

LEXIQUE DES TERMES BOTANIQUE

- Abaxiale** (adj.) : se dit de la face d'un organe (f., sép., pét., etc.) regardant vers la base de l'axe qui le porte (= face inf. ou dorsale).
- Accrescent** (adj.) : qui continue à croître après la floraison (e. g. calice).
- Aciculaire** ou **Aciculé** (adj.) : effilé, rigide et aigu comme une aiguille.
- Actinomorphe** (adj.) : régulier, symétrique par rapport à un axe ; e.g. cor. actinomorphe (1).
- Acuminé** (adj.) : à extrémité rétrécie et allongée (2).
- Acutiuscule** (adj.) : faiblement acuminé.
- Adaxiale** (adj.) : se dit de la face d'un organe (f., sép., pét., etc.) regardant vers le sommet de l'axe qui le porte (= face sup. ou ventrale).
- Adné** (adj.) : concrescence d'un organe avec un autre sur une longueur \pm grande.
- Aigrette** (n. f.) : structure (poils, soies, paillettes, etc.) au sommet d'un fr. ou d'une graine.
- Aisselle** (n. f.) : zone de raccordement de deux organes.
- Akène** (n. m.) : fruit monosperme, sec et indéhiscent ; un vrai akène provient d'un carpelle à ovaire supère.
- Albumen** (n. m.) : tissu de réserve de la graine des Angiospermes.
- Amplexicaule** (adj.) : embrassant la tige par une large base (3).
- Ampullaire** (adj.) : (poil) à partie basale renflée (4).
- Anastomosé** (adj.) : (nervures) formant un réseau.
- Androcarpophore** (n. m.) : (= **androgynophore**) allongement du réceptacle, au-dessus de la zone d'insertion du périanthe, sous forme d'un axe portant les étam. et les carpelles.
- Androcée** (n. m.) : ensemble des étam. et des staminodes d'une fleur.
- Androdioïque** (adj.) : fl. mâles et fl. herm. portées par des pieds différents.
- Androgynodioïque** (adj.) : fl. mâles, fl. femelles et fl. herm. sur des pieds différents.
- Androgynomonoïque** (adj.) : fl. mâles, fl. femelles et fl. herm. sur un même pied.
- Andromonoïque** (adj.) : fl. mâles et fl. herm. sur un même pied.
- Androphore** (n. m.) : allongement du réceptacle entre la zone d'insertion du périanthe et de l'androcée, sous forme d'un axe portant les étamines.



- Angustiseptée** (adj.) : à cloison étroite, se dit de silique ou silicule aplatie perpendiculairement au plan des lignes de suture.
- Anisostémone** (adj.) : androcée à nombre d'étam. différent de celui d'un verticille du périanthe (sép., pét. ou tép.).
- Anthèse** (n. f.) : épanouissement de la fleur.
- Antrorses** (adj.) : (poils) orientés vers le sommet de l'organe qui les porte (5).
- Apiculé** (adj.) : brusquement rétréci au sommet en une pointe courte (6).
- Appendiculé** (adj.) : pourvu d'un appendice qui peut avoir différentes formes.
- Apprimé** (adj.) : appliqué contre un support (axe ou surface) sans y adhérer.
- Aptère** (adj.) : sans aile.
- Arbrisseau** (n. m.) : végétal ligneux, haut de c. 1-5 m, ramifié dès la base (sans tronc commun).
- Arbuste** (n. m.) : végétal ligneux, de hauteur < 5 m, présentant un tronc commun distinct.
- Aréole** (n. f.) : cicatrice correspondant au point d'insertion d'un organe ou d'une partie d'organe (e. g. aréoles des akènes sur le réceptacle d'un capitule, aréole du funicule sur la graine).
- Aréolé** (adj.) : garni de ponctuations.
- Arille** (n. m.) : expansion du funicule en appendice charnu ou membraneux couvrant totalement (e.g. *Taxus baccata*) ou partiellement (e. g. *Chelidonium majus*) le tégument de la graine.
- Aristé** (adj.) : muni d'une arête dorsale ou terminale (7).
- Asperme** (adj.) : sans graine.
- Astipulé** (adj.) : sans stipules.
- Auriculé** (adj.) : présentant deux oreillettes à la base (8).
- Axillaire** (adj.) : situé à l'aisselle d'un organe (e.g. bourgeon axillaire).
- Bacciforme** (adj.) : ayant l'aspect d'une baie.
- Baie** (n. f.) : fruit charnu à pépins, sans noyau.
- Bec** (n. m.) : pointe ± longue et épaisse terminant un fruit (cf. rostre) (9).
- Bilabié** (adj.) : cal. ou cor. à deux lèvres (10).
- Bipare** (adj.) : (axe) terminé par une fl. (parfois avortée ou caduque) et divisé au-dessous d'elle en deux branches (30').
- Bipenné** (adj.) : (f.) deux fois pennée (82).
- Bractée** (n. f.) : f. généralement modifiée (par sa taille, sa forme, sa couleur, ...) axillant une fl. ou une infl.
- Buisson** (n. m.) : végétal ligneux ramifié dès la base, quelle que soit sa hauteur.



Bulbe (n. m.) : tige souterraine réduite (plateau) portant plusieurs couches de f. tuniquees ou imbriquées.
Bulbille (n. f.) : bourgeon transformé en petit bulbe.

Cal (n.m.) ou **callosité** (n. f.) : renflement coriace se produisant localement sur la surface de certains organes (11).

Calice (n. m.) : ensemble des sép. d'une fleur.

Calicule (n. m.) : ensemble de pièces doublant les sépales extérieurement pour former un second calice.

Campanulé ou **campanulé** (adj.) : en forme de cloche (12).

Canescent (adj.) : couvert d'un fin duvet gris blanchâtre.

Cannelé (adj.) : portant longitudinalement des canelures régulières (13).

Capité (adj.) : terminé en tête massive sphérique (14).

Capitule (n. m.) : infl. constituée par un réceptacle svf en forme de plateau, portant des fl. sessiles entourées d'un involucre.

Capsule (n. f.) : fr. sec déhiscent, 2-n carp., 2-n graines.

Caréné (adj.) : en forme de carène d'un bateau ; saillie longitudinale (au niveau de la nervure médiane) ou transversale (sur le dos) de certains organes (graine, sép., etc.) (15).

Caroncule (n. f.) : excroissance du tégument de la graine au voisinage du hile (e.g. *Ricinus*, *Euphorbia*) (16).

Carpophore (n. m.) : axe portant les méricarpes (appelé aussi columelle chez les ombellifères).

Caulinaire (adj.) : relatif à la tige.

Cespiteux (adj.) : croissant en touffes compactes.

Chaméphyte (n. f.) : pl. vivace dont les bourgeons de rénovation se situent au-dessus du sol à moins de 25-30 cm.

Chaton (n. m.) : épi de fl. unisexuées mêlées de bractées.

Ciliolé (adj.) : muni de petits cils.

Circiné (adj.) : (f.) enroulée en crosse à partir du sommet ; fréquent chez les ptéridophytes (17).

Cladode (n. m.) : rameau court, à croissance définie, en forme d'aiguille (e. g. *Asparagus albus*), ou plus souvent aplati simulant une feuille (e.g. *Ruscus aculeatus*).

Claviforme (adj.) : en forme de massue.

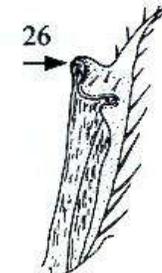
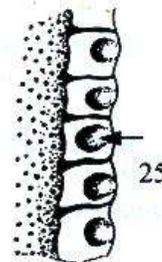
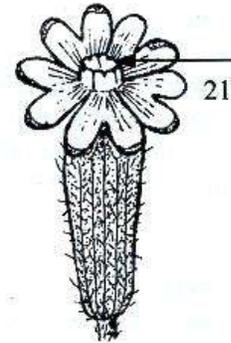
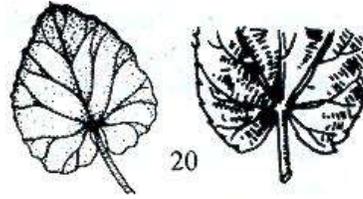
Cleistogame (adj.) : (fl.) fermée au moment de la pollinisation.

Cochléaire (adj.) en forme de cuillère.

Columelle (n. m.) : voir carpophore.

Concrescent (adj.) : soudé.

Conduplicqué (adj.) : plié en deux dans le sens de la longueur (18).



Connectif (n. m.) : partie du filet de l'étamine portant les anthères.

Conné(e)s (adj.) : (f.) opposé(e)s et soudé(e)s par les bases (19).

Connivent (adj.) : se touchant par les bords sans se souder.

Coques (n. f.) : loges à 1-2 graines de certaines capsules se détachant les unes des autres en emportant leurs graines ; les placentas restant unis au centre en une colonne placentaire.

Cordé, cordiforme (adj.) : en forme de coeur (20).

Corm (n. m.) : bulbe de consistance ferme (e.g. Colchique).

Corolle (n. f.) : ensemble des pét. d'une fleur.

Coronule (n. f.) : ensemble d'appendices libres ou soudés doublant intérieurement la cor. ou le verticille interne d'un périanthe simple (au sommet des onglets ou au niveau de la gorge) (21).

Corymbe (n. m.) : infl. dans laquelle les pédicelles floraux sont de longueurs différentes et s'élèvent en divergeant portant les fl. à un même niveau plan (22).

Crénelé (adj.) : bordé de dents larges et légèrement arrondies (23).

Crépu (adj.) : finement et densément frisé.

Crispé (adj.) : frisé, ridé (24).

Cristulé (adj.) : présentant des crêtes minuscules.

Crosse (n. f.) : en crosse, signifie à extrémité recourbée et enroulée.

Crustacé (adj.) : pourvu de fovéoles incrustées de calcaire (25).

Cucullé (adj.) : à sommet en forme de capuchon (26).

Cunéiforme (adj.) : (base) en forme de coin (27).

Cupule (n. f.) : petite coupe écailleuse ou épineuse (28).

Cuspide (adj.) : terminé en pointe aiguë et raide (29).

Cyme (n. f.) : infl. définie dont l'axe se termine par une fl. qui est la plus ancienne. les ramifications latérales peuvent se développer, soit d'un seul côté de l'axe (cyme unipare (30)), soit des deux côtés (cyme bipare (30')).

Décombant (adj.) : se dit d'un axe caulinaire, non suffisamment rigide, penchant extérieurement vers le bas en se couchant.

Décurrent (adj.) : se dit de limbe ou de stigmate qui se prolonge vers le bas sur le rameau ou le style au delà du point d'insertion (31).

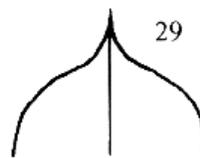
Décussées (adj.) : (f.) opposées dont les paires successives sont disposées sur deux plans perpendiculaires (32).



27



28



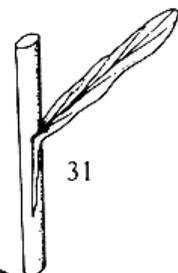
29



30



30'



31



32



33



34

Deltoïde (adj.) : en forme de delta grec (forme triangulaire portée par un de ses angles) (33).

Denté (adj.) : bordé de dents (34).

Dialypétale (adj.) : à pét. libres.

Dichase (n. f.) : ramification en 2 branches issues du développement de 2 bourgeons latéraux, très proches du bourgeon apicale (30').

Dichotome (adj.) : ramification en 2 branches produite par la bipartition longitudinale du point végétatif du bourgeon terminal (35).

Didyme (adj.) : présentant deux lobes égaux.

Didynme (adj.) : (androcée) à 4 étam. inégales ; 2 longues et 2 courtes.

Dioïque (adj.) : qui a les deux sexes séparés, portés par des pieds différents.

Diplostémone (adj.) : se dit d'un androcée en 2 verticilles, chacun ayant le même nombre d'étam. que de pétales.

Disciforme (adj.) : en forme du disque.

Discolore (adj.) : de deux couleurs différentes.

Distique (adj.) : alternes sur deux rangs opposés dans un même plan (36).

Divariqué (adj.) : écarté à angle presque droit dans tous les sens.

Dressé (adj.) : (pédoncule, pédicelle, poil, etc.) faisant un angle de 10 à 30° avec son support.

Drupe (n. f.) : fr. charnu à endocarpe sclérifié.

Echancré (adj.) : creusé en dedans en forme de croissant ou de V (37).

Elaiosome (n. m.) : tissu superficiel chargé de lipides, situé à la base de la partie ventrale du fruit.

Elatère (n. f.) : "bandelette" facilitant la dispersion des spores en fonction du degré hygrométrique de l'air.

Elliptique (adj.) : en forme d'ellipse, atténuée et arrondie aux 2 extrémités et présentant 2 axes de symétrie perpendiculaires (38).

Emarginé (adj.) : voir **échancré**.

Ensiforme (adj.) : en forme d'épée.

Eperon (n. m.) : prolongement tubuleux basal d'un pét. ou d'un sépale (39).

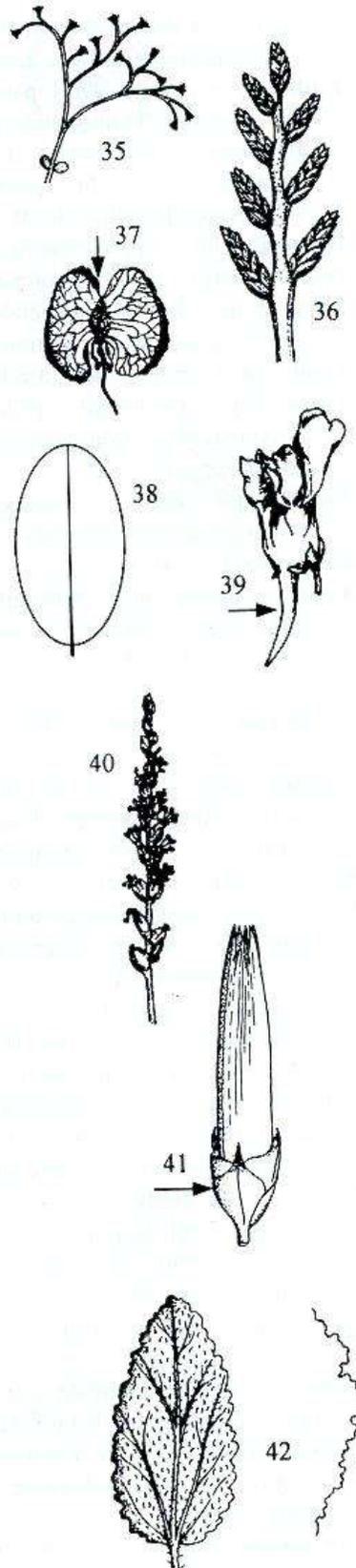
Ephedroïde (adj.) : (pl.) ayant le port d'un Ephedra ; ligneuse, aphyllé ou à f. squamiformes ou caduques.

Epi (n. m.) : grappe de fl. sessiles ou subsessiles (40).

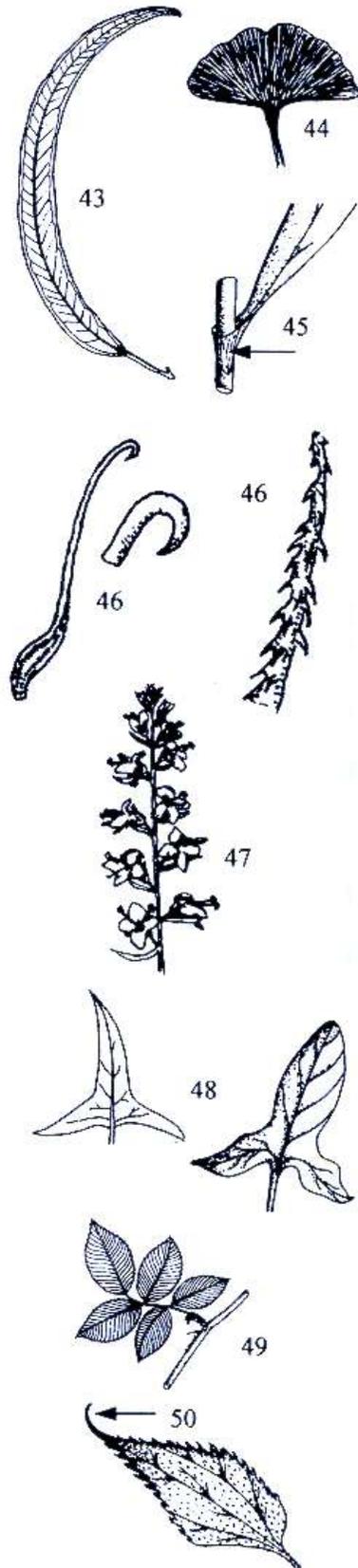
Epicalice (n. m.) : calicule normalement un peu loin du cal. (cas chez plusieurs Malvacées), ou parfois proche (cf. genre *Dianthus* (41)).

Epigé (adj.) : au-dessus du sol.

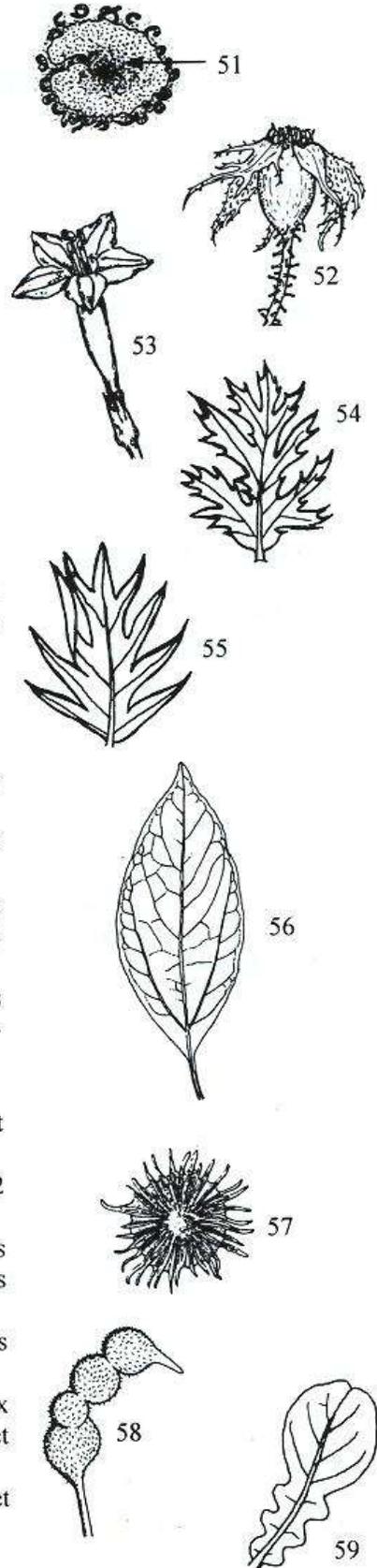
Epigyne (adj.) : (fl. épigyne) lorsque le périanthe et les



- étam. sont insérés plus haut que l'ovaire, ce dernier étant totalement enfoncé dans le conceptacle.
- Epillet** (n. m.) : unité d'infl. particulière (commune chez les Graminées), normalement formée d'une ou de plusieurs fl. très petites, subsessiles, sans périanthe apparent, avec 2 br. (glumes) à la base parfois cachant complètement les fl.
- Epipétale** (adj.) : opposé aux pétales.
- Ericoïde** (adj.) : à feuillage ou port d'*Erica*.
- Erme** (n. m.) : formation végétale herbacée, rase, saisonnière, issue de la dégradation d'une forêt.
- Erodé** (adj.) : irrégulièrement échancré (42).
- Etalé** (adj.) : (pédoncule, pédicelle, poil, sép., etc.) faisant un angle droit ou presque avec l'axe ou le plan de son support.
- Eusporangie** : chez les fougères, quand la paroi des sporanges montre plusieurs couches de cellules.
- Excavé** (adj.) : concave.
- Exert** (ou **exsert**) (adj.) : fait saillie en dehors.
- Extrorse** (adj.) : (anthère) à déhiscence orientée vers l'extérieur de la fl.
- Falciforme** (adj.) : organe courbé en forme de faux ou de faucille (43).
- Farineux** (adj.) : couvert de poils vésiculeux, donnant l'aspect d'une "poussière" blanchâtre.
- Fasciculé** (adj.) : disposé en faisceau.
- Fastigiés** (adj.) : (rameaux) dressés et rapprochés.
- Filet** (n. m.) : axe svt allongé qui porte l'anthère.
- Fimbrié** (adj.) : à bord finement et profondément découpé comme une frange.
- Fistuleux** (adj.) : cylindrique et creux.
- Flabelliforme** (adj.) : en forme d'éventail (44).
- Flexueux** (adj.) : en ligne ondulée.
- Follicule** (n. m.) : fr. sec, déhiscent, constitué par un seul carp. contenant 1-n ovules, à placentation pariétale, s'ouvrant à maturité par une fente longitudinale.
- Fovéole** (n. f.) : petite fossette.
- Frangé** (adj.) : voir **lacinié**.
- Fronde** (n. f.) : feuille de fougère.
- Funicule** (n. m.) : cordon rattachant l'ovule à l'ovaire et plus tard la graine au fruit.
- Gaine** (n. f.) : base élargie de la feuille entourant plus ou moins complètement la tige (45).
- Galbule** (n. m.) : fr. de conifères, en particulier les Génévriers; cône sphérique à écailles charnues, soudées entre elles.
- Gamopétale** (adj.) : (cor.) à pét. soudés.



- Géminé** (adj.) : groupés par deux.
- Gemme** (n. f.) : bourgeon de multiplication (= massif méristématique qui donnera une pousse aérienne du végétal).
- Gibbeux** (adj.) : pourvu d'une bosse à sa base.
- Glabre** (adj.) : sans poils.
- Glabrescent** (adj.) : à peu près sans poils.
- Glaucue** (adj.) : vert bleuâtre.
- Glochidié** (adj.) : (poil ou soie) terminé en crochet ou en hameçon ou barbelé (46).
- Glomérule** (n. m.) : amas de fl. subsessiles, groupées et ± serrées.
- Glumacé** (adj.) : scarieux et rigide (e. g. glumes des *Graminae*).
- Gousse** (n. f.) : fruit sec déhiscent, engendré par un carpelle contenant 1-n ovules, à placentation pariétale, s'ouvrant à maturité par deux fentes de déhiscence longitudinales.
- Grappe** (n. f.) : infl. générée par un axe à croissance indéfinie, ± allongé à fl. pédicellées, de plus en plus jeunes en allant vers le sommet (47).
- Gummifère** (adj.) : qui produit de la gomme.
- Gutté** (adj.) : orné de taches colorées.
- Gynécée** (n. m.) : ensemble des carpelles d'une fleur.
- Gynodioïque** (adj.) : fl. herm. et fl. femelles portées par des pieds différents.
- Gynomonoïque** (adj.) : fl. herm. et fl. femelles portées par un même pied.
- Gynophore** (n. m.) : prolongement du réceptacle, entre la zone d'insertion des étam. et celle des ovaires, sous forme d'un pied portant le gynécée (= podogyne).
- Gynostème** (n. m.) : ensemble des étam. et des styles soudés en une colonne centrale (e. g. chez *Aristolochia*).
- Hampe** (n. f.) : axe (tige ou pédoncule) aphyllé naissant du sol et portant une ou plusieurs fl.
- Hasté** (adj.) : (f., sép., pét., ...) pourvu à la base de 2 lobes étalés ± horizontalement (48).
- Hémicryptophyte** (n. f.) : pl. pérenne dont les bourgeons de rénovation se situent au niveau du sol, peu cachés par la terre ou la litière.
- Hétéromorphe** (adj.) : se présente sous différentes formes.
- Hétérosporie** (n. f.) : chez les fougères, quand il y'a deux types de spores, les microspores (= spores mâles) et les macrospores (= spores femelles).
- Hétérostylie** (adj.) : pl. possédant des fl. à style long et des fl. à style court.



Hile (n. m.) : cicatrice d'insertion du funicule sur la graine.

Hirsute (adj.) : pourvu de poils droits, un peu raides.

Hispidé (adj.) : pourvu de poils longs, rigides presque piquants.

Homomorphe (adj.) : de même forme.

Homosporie (n. f.) : chez les fougères, quand les spores sont toutes identiques.

Hyalin (adj.) : transparent comme le verre.

Hypogé (adj.) : souterrain.

Hypogyne (adj.) : (fl. hypogyne) lorsque le périanthe et les étam. sont insérés plus bas que l'ovaire.

Imbriqué (adj.) : se recouvrant les uns les autres comme les tuiles d'un toit.

Imparipennée (adj.) : (f.) composée, divisée en un nombre impair de folioles ou de pennes (49).

Incurvé (adj.) : recourbé, la pointe vers le haut (50).

Indument (n. m.) : ensemble des poils recouvrant un organe.

Induré (ou **indurant**) (adj.) : qui a acquis une consistance ligneuse.

Indusie (n. f.) : membrane recouvrant les sporanges des fougères (51).

Infère (adj.) : (ovaire) situé sous le plan d'insertion du périanthe (52).

Inflorescence (n. f.) : ensemble de fl. ou mode de leur groupement.

Infrutescence (n. f.) : groupement de vrais fruits portés par un pédoncule unique commun (e.g. figue, mûre).

Infundibuliforme (adj.) : cor. ou cal. ayant la forme d'un entonnoir (53).

Introrse (adj.) : (anthère) à déhiscence orientée vers l'intérieur de la fleur.

Involucre (n. m.) : ensemble de br. situées à peu près au même niveau, généralement imbriquées ou verticillées.

Isostémone (adj.) : (androcée) à nombre d'étam. égal à celui d'un verticille du périanthe (sép., pét. ou tép.).

Lacéré (adj.) : irrégulièrement découpé en lobes et lobules ± étroits (54).

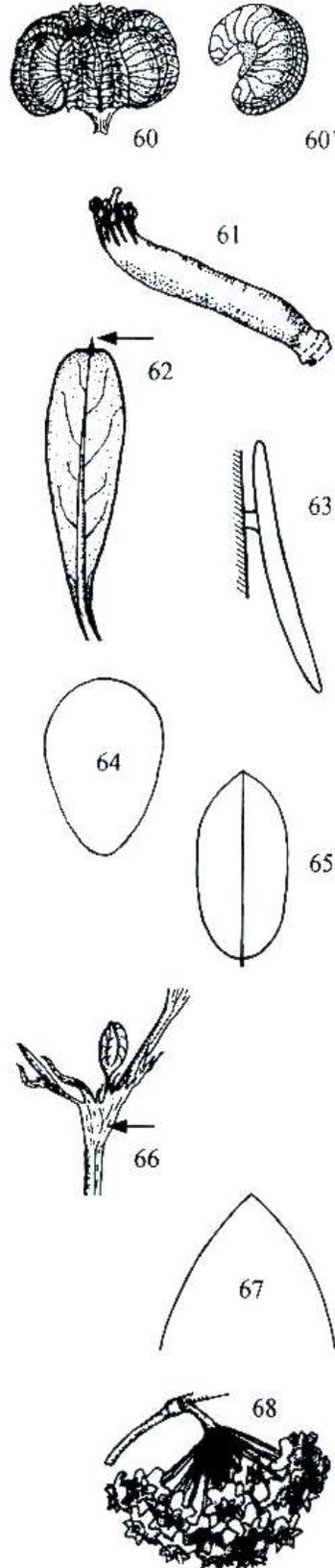
Lacinié (adj.) : déchiré en fines languettes (55).

Lancolé (adj.) : de forme allongée, plane, symétrique, atténuée aux 2 bouts (plus longuement au sommet) et à bords assez régulièrement convexes (56).

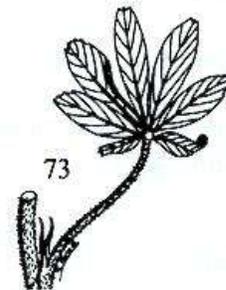
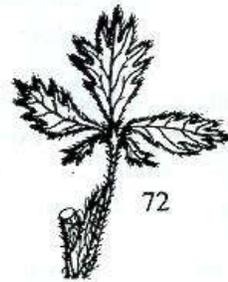
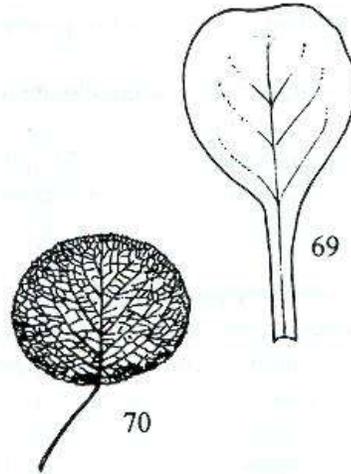
Languette (n. f.) : forme longue, mince, plate et étroite.

Lanière (n. f.) : segment ± long et étroit.

Latiséptée (adj.) : à cloison large, se dit de siliques ou



- silicule aplatie parallèlement au plan des lignes de suture.
- Lepidote** (adj.) : (poil) en forme de bouclier (57).
- Leptosporangie** (adj.) : chez les ptéridophytes, quand la paroi des sporanges présente une seule couche de cellules.
- Ligule** (n. f.) : appendice en général observé au sommet d'une gaine foliaire ou d'un onglet de pét.
- Lobe** (n. m.) : division large, arrondie et peu profonde d'un organe (f., sép., pét., etc.).
- Loculicide** (adj.) : mode de déhiscence par une fente longitudinale au milieu de chaque loge (au niveau de la nervure principale).
- Lomentacé** (adj.) : se dit pour un fruit allongé et présentant des étranglements transversaux au niveau desquels il se fragmente en morceaux à maturité (58).
- Lyrée** (adj.) : (f.) pennatiséquée, pennatipartite ou pennatifide dont le segment terminal est arrondi et plus grand que les autres (59).
- Macrosporangie** (n. m.) : sporangie contenant des macrospores.
- Macrospore** (n. f.) : grosse spore qui, chez les fougères, donne en germant un prothalle femelle.
- Maculé** (adj.) : tacheté.
- Marcessant** (adj.) : qui flétrit, se dessèche mais reste attaché à la plante.
- Médifixe** (adj.) : fixé par le milieu.
- Méricarpe** (n. m.) : un des éléments issu de la fragmentation d'un fruit sec à maturité (schizocarpe (60)) ; chaque méricarpe correspond à un carpelle (60').
- Micropyle** (n. m.) : petit orifice au sommet de l'ovule ou de la graine dû à l'interruption des téguments à ce niveau.
- Microsporangie** (n. m.) : sporangie contenant des microspores.
- Microspore** (n. f.) : petite spore qui, chez les fougères, donne en germant un prothalle mâle.
- Monadelphe** (adj.) : étam. à filets (ou anthères) soudés en un seul faisceau (61).
- Moniliforme** (adj.) : montrant des renflements successifs évoquant un chapelet (58).
- Monocarpique** (adj.) : (pl.) fleurissant une seule fois et mourant après (e. g. *Agave*).
- Monoïque** (adj.) : fl. mâles et fl. femelles portées par un même pied.
- Mucilagineux** (adj.) : (tégument séminifère) se gonflant en présence de l'eau tout en formant une couche à consistance visqueuse.



Mucron (n. m.) : petite pointe terminale droite et raide (62).

Muriqué (adj.) : muni d'une pointe courte et ferme.

Mutique (adj.) : sans arête ni pointe distincte.

Nanophanérophite (n. f.) : phanérophite dont les bourgeons de rénovation sont situés entre 30 cm et 2 m au dessus du sol.

Napiforme (adj.) : en forme de navet.

Naturalisée (adj.) : (pl.) introduite par l'homme, mais se comporte comme une espèce indigène.

Navette : (poil) muni d'un pied très court et ayant deux branches \pm longues, égales ou inégales (63).

Naviculaire (adj.) : creusé en forme de barque.

Nectaire (n. m.) : petite glande en général située à la base des pét. et sécrétant un suc mielleux ou nectar.

Nucule (n. f.) : akène particulier en forme de coque correspondant généralement à un demi-carpelle (fruit de Boraginacées, Labiées, ...)

Nutant (adj.) : dont le sommet est penché vers le bas.

Ob- : préfixe signifiant le renversement d'une forme ; c'est-à-dire que la partie large d'une surface (f., pét., sép., etc.) ou d'un solide (ovaire, fr., etc.) se situe vers le sommet (e. g. obovale, obovoïde, etc.) (64).

Obdiplostémone (adj.) : se dit d'un androcée diplostémone avec les étamines externes opposées aux pièces du verticille interne du périanthe.

Oblong (adj.) : plus long que large et arrondi aux deux extrémités (65).

Ochréa (ou **ocréa**) (n. f.) : sorte de gaine scariose située à la base du pétiole et entourant complètement la tige (66).

Ogival (adj.) : en forme d'obus (67).

Ombelle (n. f.) : infl. indéfinie à pédicelles floraux égaux, divergeants et naissant d'un même point (68).

Ombiliqué (adj.) : marqué d'une dépression appelée ombilic.

Onglet (n. m.) : partie inférieure rétrécie d'un pétale (69).

Onguiculé (adj.) : pourvu d'un onglet (69).

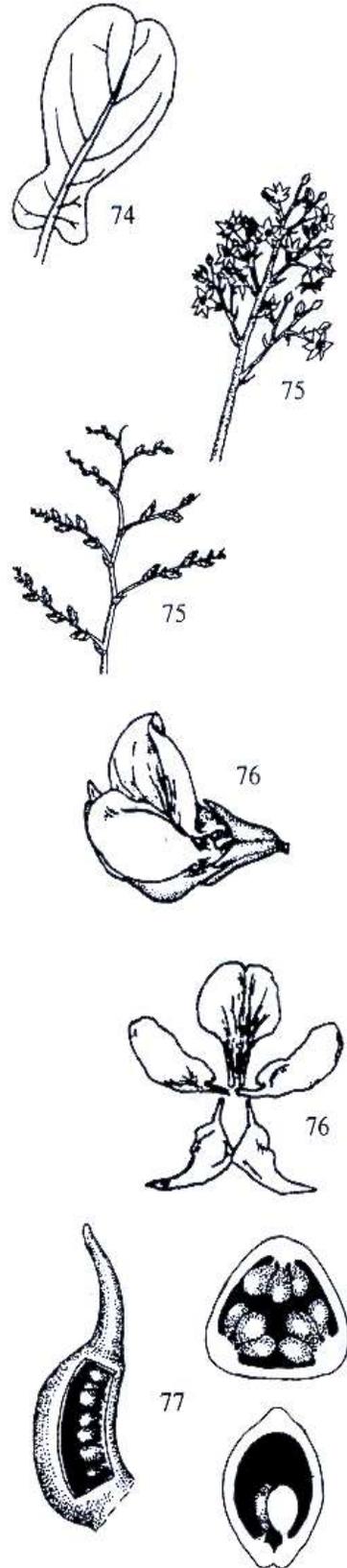
Orbiculaire (adj.) : arrondi en forme de cercle (70).

Oreillettes (n. f.) : petits lobes latéraux à la base de f. ou rarement de sép. ou de pét.

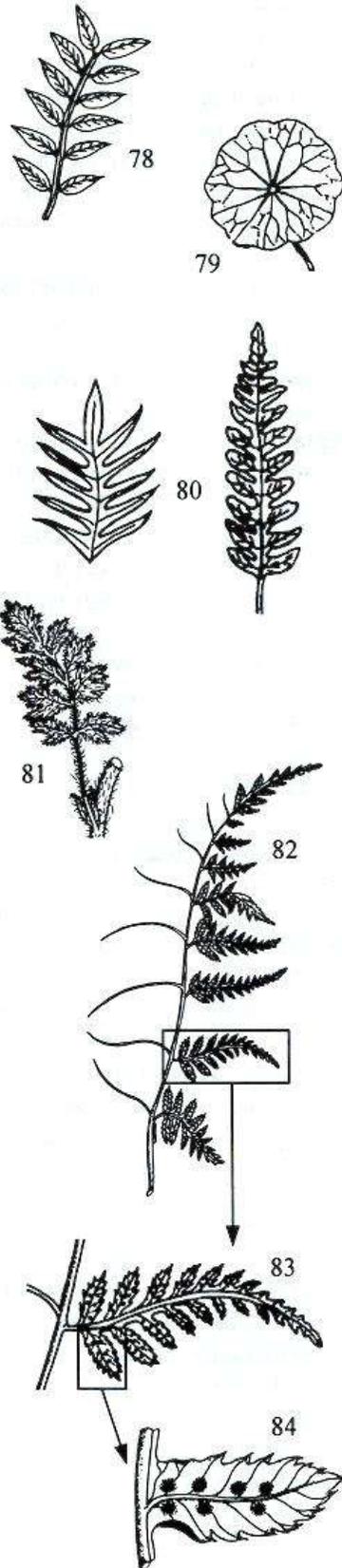
Ovale (adj.) : forme plane correspondant à la projection d'un oeuf.

Ovoïde (adj.) : qui a la forme d'un œuf en volume.

Paillettes (n.f.) : 1) chez les ptéridophytes : "écailles" présentes sur les rhizomes, pétioles, rachis des fron-



- des, etc. 2) chez les spermaphytes : petites br. transparentes, membraneuses ou coriaces.
- Palais** (n. m.) : renflement fermant la gorge du tube de la cor. de certaines *Scrophulariaceae* (*Linaria*, *Antirrhinum*, etc.).
- Paléacé** (adj.) : muni ou en forme de paillette.
- Palmatifide** (adj.) : (f.) palmée, découpée jusqu'au milieu du limbe (73').
- Palmatilobée** (adj.) : (f.) palmée, découpée en lobes n'atteignant pas le milieu du limbe (71).
- Palmatipartite** (adj.) : (f.) palmée, à divisions dépassant la moitié du limbe.
- Palmatiséquée** (adj.) : (f.) palmée, découpée, à divisions atteignant le pétiole (72).
- Palmée** (adj.) : (f.) ± profondément découpée, à divisions divergentes ressemblant à une main ouverte avec doigts écartés (73).
- Panduriforme** (adj.) : en forme de violon (74).
- Panicule** (n. f.) : infl. composée à ramifications basales plus longues (75).
- Papilionacé** (adj.) : cor. dialypétale zygomorphe, à pét. sup. dressé en étendard, 2 pét. latéraux formant des ailes et 2 pét. inf. ± longuement connés et formant une carène (76).
- Papyracé** (adj.) : ayant la consistance du papier.
- Paraphyse** : poil articulé, constitué de qq. cellules alignées.
- Pariétal** (adj.) : qui prend naissance sur une paroi ; a un sens particulier comme un mode de placentation quand les ovules s'insèrent sur la paroi de l'ovaire le long des lignes de suture des loges carpellaires (77).
- Paripenné** (adj.) : constitué d'un nombre pair de folioles ou de pennes (78).
- Pédicelle** (n. m.) : petit pédoncule propre à chaque fl. d'une infl.
- Pédoncule** (n. m.) : support commun d'une infl. pluriflore ou axe portant une fl. solitaire (infl. uniflore).
- Pelté** (adj.) : (f.) de forme orbiculaire et fixé par le centre (79).
- Pennatifide** (adj.) : (f.) pennée, découpée jusqu'au milieu de la moitié du limbe.
- Pennatilobé** (adj.) : (f.) pennée, découpée en lobes peu profonds.
- Pennatipartite** (adj.) : (f.) pennée, découpée jusqu'au delà du milieu de la moitié du limbe (80).
- Pennatiséquée** (adj.) : (f.) pennée, découpée jusqu'à la nervure principale (81).
- Penné** (adj.) : (pennes, folioles, segments, nervures, etc.) disposés de chaque côté d'un axe principal comme les



barbes d'une plume (78 et 82) (feuille ou fronde deux fois pennée (82)).

Penne (n. f.) : segment issu du découpage du premier ordre d'une fronde ; autrement dit dans le cas d'une fronde une seule fois séquée chacune des divisions est une penne (83). De la même manière, une penne uniséquée donne des pinnules primaires (84) ; ces dernières, si découpées, donnent des pinnules secondaires, etc.

Pentamère (adj.) : (périanthe) ayant 5 pièces (sép., pét. ou tép.) par verticille.

Pérenne (adj.) : pl. habituellement ann. ou bisann., mais qui dans certaines conditions peut vivre plusieurs années.

Perfolié (adj.) : (f.) qui entoure complètement la tige de sorte que cette dernière semble traverser le limbe (85) (cf. aussi conné (19)).

Périanthe (n. m.) : ensemble des pièces protectrices d'une fl. (sép. pét., ou tép.).

Périgyne (adj.) : fl. périgyne, lorsque le périanthe et les étam. sont insérés plus haut que la base de l'ovaire, ce dernier étant totalement ou partiellement libre dans un réceptacle creux.

Phanérophte (n. f.) : pl. ligneuse dont les bourgeons de rénovation se trouvent à plus de 30 cm du sol (arbres, arbustes et arbrisseaux).

Phyllopode (n. m.) : chez les ptéridophytes, base de fronde indurée et souvent persistante.

Pinnule (n.f.) : voir penne (83 et 84).

Piriforme (adj.) : en forme de poire.

Podogyne (n. m.) : voir gynophore.

Polygame (adj.) : (individu) portant en même temps des fl. hermaphrodites, des fl. femelles et des fl. mâles.

Polytypique (adj.) : signifie que certains caractères morphologiques sont variables d'une population à l'autre.

Préfloraison (n. f.) : manière dont sont disposés les bords des pièces du périanthe les uns par rapport aux autres dans le bouton.

Prostré (adj.) : couché sur le sol.

Protandre (adj.) : se dit d'une fl. herm. dont les étam. sont mûres avant les carpelles.

Protogyne (adj.) : se dit d'une fl. herm. dont les carpelles sont mûres avant les étamines.

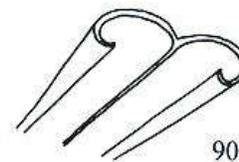
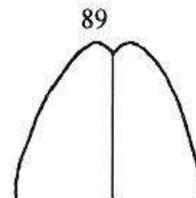
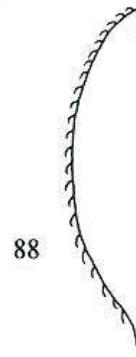
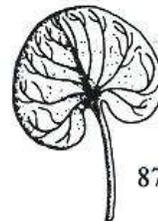
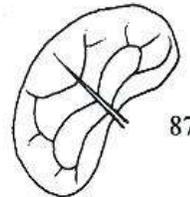
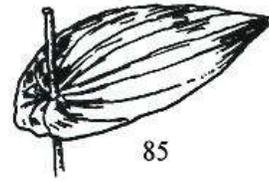
Pruineux (adj.) : couvert de poussière glauque.

Pubérent (adj.) : couvert de poils très courts et dispersés.

Pubescent (adj.) : couvert de poils mous, courts et droits.

Purpurine (adj.) : de couleur pourpre, rouge vif.

Pyriforme (adj.) : voir piriforme.



Pyxide (n. f.) : capsule s'ouvrant par une fente transversale ± circulaire (86).

Racémiforme (adj.) : en forme de grappe.

Rachéole (n. f.) : axe secondaire inséré sur le rachis.

Rachis (n. m.) : axe primaire d'une grappe, d'un épi ou d'une f. composée.

Radicaire (adj.) : qui s'enracine aux noeuds.

Ramule (ou **ramuscule**) (n. m.) : petit rameau.

Raphide (n. f.) : cristal en faisceau, visible dans certaines cellules.

Récurvé (adj.) : recourbé, la pointe vers le bas.

Réfracté (adj.) : réfléchi brusquement dès la base.

Réniforme (adj.) en forme de rein (87).

Réticulé (adj.) : marqué de lignes ± saillantes entrecroisées en réseau.

Rétorses (adj.) : (poils) orientés vers le bas de l'organe qui les porte (88).

Rétus (adj.) : à sommet émoussé, tronqué et déprimé (89).

Révoluté (adj.) : (limbe) à marges retournées vers le bas (90).

Rhizoïde (n. m.) : fausse racine fixant un organe au sol.

Rhizome (n. m.) : tige souterraine vivace, horizontale ou oblique, émettant des tiges aériennes.

Rhomboïdale (adj.) : en forme de losange à angles arrondis (91).

Rhytidome (n. m.) : partie épidermique d'une tige ou d'une racine rejetée chaque année par le fonctionnement d'un tissu spécial.

Ronciné (adj.) : (f.) de forme générale oblongue, découpée en lobes ± profonds ayant des sommets aigus, dirigés vers le bas (92).

Rosette (n. f.) : disposition circulaire de f. radicales rayonnantes et appliquées sur le sol.

Rostellé (adj.) : présentant un petit bec.

Rostre (n. m.) : expansion en forme de bec (93).

Rosulé (adj.) : tendant à former une rosette.

Rotacé (adj.) : (cor.) en forme de roue (1).

Rugueux (adj.) : rude au toucher, ridé (94).

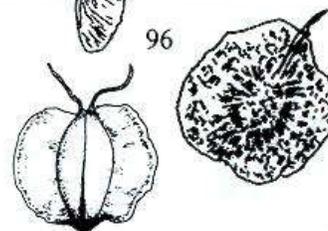
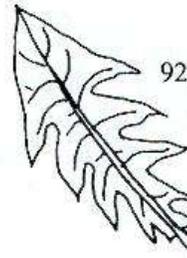
Sacciforme (adj.) : bossu à la base, en forme de sac.

Sagitté (adj.) : pourvu à sa base de 2 lobes récurvés (95).

Samare (n. f.) : akène à bords minces et ± largement ailés (96).

Scabre (adj.) : rude au toucher par des poils courts et raides.

Scapiforme (adj.) : se dit d'une tige dressée et nue comme une hampe (ou scape).



Scarieux (adj.) : écailleux, desséché et translucide.

Schizocarpe (n. m.) : fr. provenant d'un ovaire gamo-carpellé, se séparant à maturité en autant de méricarpes que de carpelles (60).

Scorpioïde (adj.) : simulant la queue d'un scorpion ; a un sens particulier dans le cas d'une cyme unipare de ce type.

Segment (n. m.) : terme général utilisé pour désigner une division de forme quelconque affectant une fronde, feuille, sép., pét., etc.

Septicide (adj.) : mode de déhiscence par une fente agissant au niveau des cloisons.

Serrate (adj.) : (marge d'un organe) découpée en dents aiguës, comme une scie (97).

Serrulé (adj.) : (marge) dentée en scie à dents fines (98).

Sessile (adj.) : directement inséré sur son support (cas de f. sans pétiole ou de fl. sans pédicelle).

Sétacé (adj.) : long, fin et raide comme une soie.

Sétiforme (adj.) : en forme de soie.

Silicule (n. f.) : petite silique (moins de 3 fois plus longue que large) de différentes formes (e. g. 99).

Silique (n. f.) : capsule particulière, en général allongée, s'ouvrant longitudinalement par 2 valves et 4 fentes de déhiscence (100).

Sinus (n. m.) : échancrure entre deux lobes (73').

Soie (n. f.) : long poil luisant, raide ou flexueux, pouvant être lisse, scabre, barbu ou plumeux.

Sore (n. f.) : amas de sporanges, nu ou couvert totalement ou partiellement par une indusie.

Sous-arbrisseau (n.m.) : petit buisson ou arbrisseau n'excédant pas 1 m de haut.

Spadice (n. m.) : infl. constituée par un axe ± charnu, garni de fl. unisexuées entourées par une spathe.

Spathe (n. f.) : br. entourant complètement une fl. ou une infl.

Spatulé (adj.) : en forme de spatule (101).

Spicastre (n. m.) : épi de verticillastres (102).

Spiciforme (adj.) : en forme d'épi.

Spinescent (adj.) : se terminant en épine faible.

Spinuleux (adj.) : présentant quelques petites épines.

Sporange (n. m.) : organe produisant des spores chez les fougères.

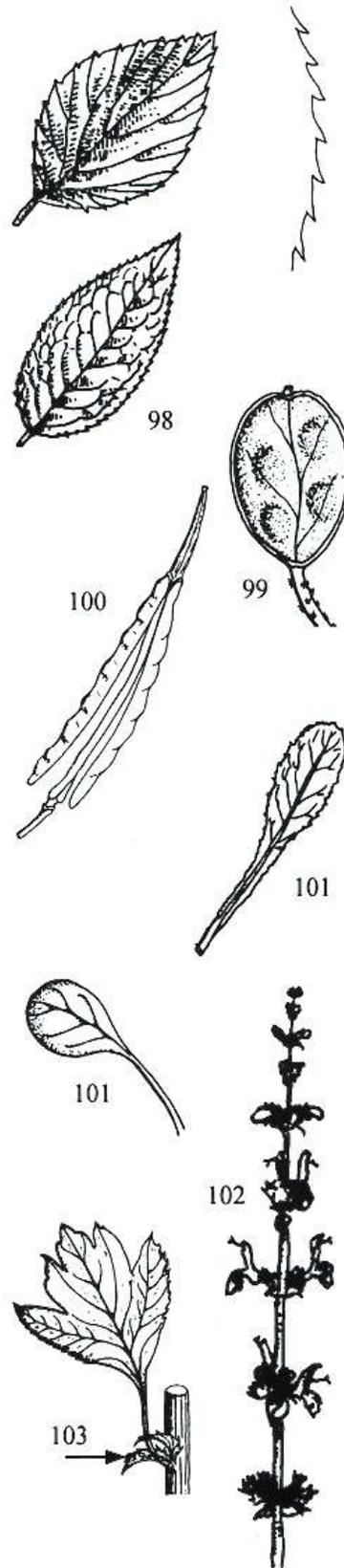
Sporocarpe (n. m.) : (chez les ptéridophytes) micro- et macrosporangies réunis dans une enveloppe commune dure.

Sporophylle (n. f.) : fronde portant les sporanges.

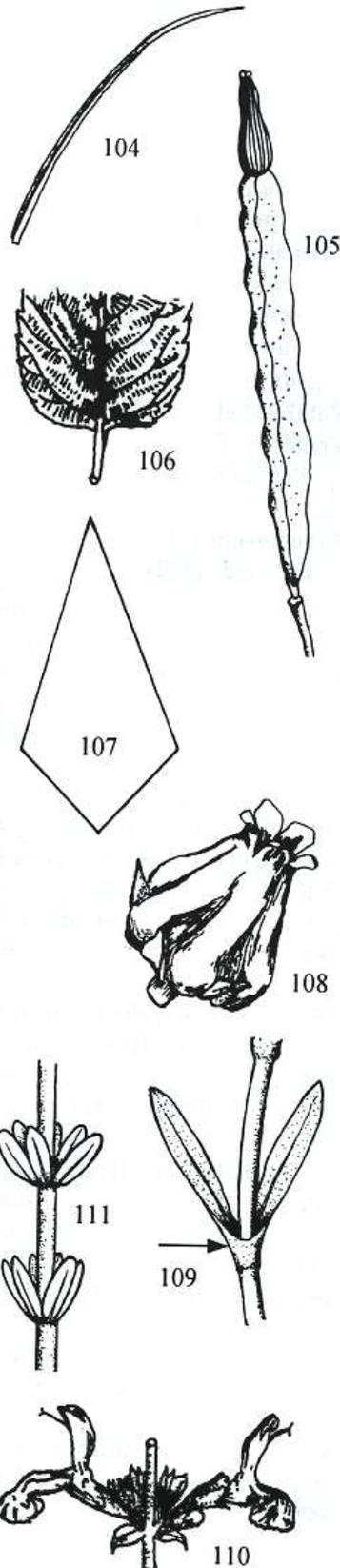
Squame (n. f.) : écaille.

Squamiforme (adj.) : en forme d'écaille.

Staminal (adj.) : relatif à l'étamine.



- Staminode** (n. m.) : étam. avortée ou transformée en un autre organe ne produisant pas de pollen.
- Stipe** (n. m.) : fausse tige dressée, généralement non ramifiée, formée par les bases persistantes des pétioles (e. g. palmiers).
- Stipité** (adj.) : porté par un petit axe.
- Stipule** (n. f.) : appendice vert généralement placé à la base du pétiole ; en général, il y'a deux par feuille (103).
- Stolon** (n. m.) : tige rampante, s'enracinant aux noeuds.
- Strophiole** (n. f.) : cf. caroncule.
- Subspontané** (adj.) : introduit par l'homme et restant lié à ses activités.
- Subulé** (adj.) : effilé, raide et pointu en forme d'alène (104).
- Suffrutescent** (adj.) : (végétal) vivace dont seule la partie inférieure ligneuse persiste chaque année.
- Supère** (adj.) : se dit d'un ovaire libre et inséré au-dessus du niveau d'insertion des autres pièces florales.
- Surcule** (n. m.) : axe habituellement stérile, portant surtout au sommet des f. denses.
- Sycone** (n. m.) : fr. provenant du mûrissement d'un réceptacle d'infl. concave et fermé avec à l'intérieur des fl. qui donnent chacune un vrai fruit, en général un akène (e. g. : une figue).
- Terné** (adj.) : groupés par trois.
- Tétradynome** (adj.) : (androcée) à quatre étam. plus longues que les autres (e. g. *Diplostaxis*).
- Tétramère** (adj.) : (péricorolle) ayant 4 pièces (sép., pét. ou tép.) par verticille.
- Thérophyte** (n. f.) : plante annuelle, passant la mauvaise saison sous forme de graine.
- Tomenteux** (adj.) : couvert de poils cotonneux, enchevêtrés.
- Toruleux** (adj.) : marqué de renflements séparés par des étranglements (105).
- Traçant** (adj.) : développement horizontal sous la surface du sol.
- Trichome** (n. m.) : ensemble des poils qui tapissent la surface d'un organe.
- Triquètre** (adj.) : à trois angles saillants.
- Triséqué** (adj.) : découpé jusqu'à la base en trois segments.
- Tronqué** (adj.) : brusquement coupé en travers (106).
- Truellé** (adj.) : en forme de truelle (107).
- Turbiné** (adj.) : en forme de toupie.
- Unciné** (adj.) : à extrémité enroulée sur elle même.



Unipare (adj.) : disposé d'un seul côté, a un sens précis dans le cas d'une cyme de ce type.

Urcéolé (adj.) : en forme de grelot ; (cal. ou cor.) renflés à la base et rétrécis à la gorge (108).

Vaginant(e) (adj.) : se dit d'une f. engainant la tige (109).

Verruqueux (adj.) : garni de petits tubercules.

Verticillastre (n. m.) : faux verticille (110).

Verticille (n. m.) : groupe de pièces insérées sur un axe à un même niveau (111).

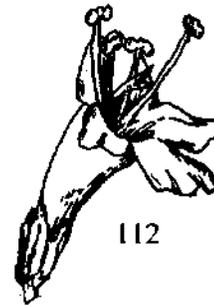
Vésiculeux (adj.) : en forme de vésicule (vessie).

Villeux (adj.) : velu de longs poils, mous, assez denses.

Volubile (adj.) : s'enroulant autour d'un support.

Virille (n. f.) : organe linéaire et cylindrique pouvant s'enrouler sur un support.

Zygomorphe (adj.) : (cal. ou cor.) symétrique par rapport à un plan (112).



112

Bon courage



LIENS UTILES 🙌

Visiter :

1. <https://biologie-maroc.com>

- Télécharger des cours, TD, TP et examens résolus (PDF Gratuit)

2. <https://biologie-maroc.com/shop/>

- Acheter des cahiers personnalisés + Lexiques et notions.
- Trouver des cadeaux et accessoires pour biologistes et géologues.
- Trouver des bourses et des écoles privées

3. <https://biologie-maroc.com/emploi/>

- Télécharger des exemples des CV, lettres de motivation, demandes de ...
- Trouver des offres d'emploi et de stage

